

Driss Lachguar reçoit le député autrichien Harald Troch

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

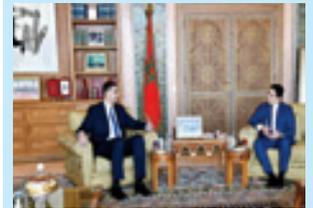
Prix: 4 DH N°: 9940

Mercredi 7 Juin 2023

L'invité qu'on a du mal à éviter

Trop chère bête pour la grande fête

Malte considère le plan d'autonomie
comme une contribution sérieuse et
crédible pour la résolution définitive
de la question du Sahara



Page 2

Scandale environnemental
Alors que le monde célèbre
la Journée de l'environnement
Skhirat suffoque



Page 4

David Serero : *L'Opéra Royal
du Maroc entend promouvoir
l'opéra en darija*



Entretien

Page 14



Page 3

Driss Lachguar reçoit le député autrichien Harald Troch



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar a reçu, mardi au siège du parti, le député et membre du Bureau politique du Parti social-démocrate autrichien, Harald Troch, actuellement en visite officielle au Maroc.

Accompagné des membres du Bureau politique Khaoula Lachguar, Mehdi Mezouari et Aicha Gourji, le Premier secrétaire a tenu à mettre en avant la profondeur

des relations historiques entre l'USFP et son homologue autrichien et l'importance de la contribution autrichienne à la consolidation de la pensée socialiste mondiale.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Harald Troch a réaffirmé son soutien constant au plan d'autonomie présenté par le Maroc pour le règlement du conflit autour du Sahara marocain en tant

que solution sérieuse et crédible, citant l'expérience autrichienne dans ce domaine.

Driss Lachguar a, par ailleurs, invité le représentant du Parti social-démocrate autrichien à échanger des visites au niveau des partis et de leurs Jeunesses respectives dans le but de rapprocher les points de vue et de se concerter au niveau des organisations internationales.

Harald Troch *Le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine est la meilleure solution*

Le député autrichien Harald Troch a affirmé, lundi à Rabat, que le plan d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine, proposé par le Royaume, est la meilleure voie pour parvenir à une solution définitive au conflit artificiel autour du Sahara marocain.

"Le modèle d'autonomie pour les provinces du Sud du Maroc, dans le cadre de la souveraineté marocaine, constitue une voie très positive pour une solution définitive" à la question du Sahara, a indiqué M. Troch, membre du Conseil national du Parlement autrichien, dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi El Alami, et la présidente de la Commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des MRE, Nadia Bouaida.

M. Troch, membre de la Commission des politiques étrangères au Conseil national autrichien, a également salué les efforts déployés par le Royaume "en faveur du développement et de la paix dans la région".

D'autre part, le parlementaire autrichien a souligné que ses entretiens avec M. Talbi El Alami et Mme Bouaida ont été l'occasion d'échanger des visions et des idées constructives et d'évoquer les relations entre le Maroc et l'Europe et entre Rabat et Vienne.

Le Parlement marocain a signé en mars dernier à Rabat un protocole d'accord avec son homologue de la République d'Autriche visant à donner un nouvel élan à la coopération parlementaire maroco-autrichienne, et à renforcer les relations entre les deux institutions législatives.

Ce mémorandum d'entente porte sur le développement des relations parlementaires et administratives et sur le renforcement du dialogue, de la concertation et de la coordination sur les questions d'intérêt commun.

Malte considère le plan d'autonomie comme une contribution sérieuse et crédible pour la résolution définitive de la question du Sahara

Malte considère le plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007 comme une contribution sérieuse et crédible au processus politique mené par l'ONU pour faire avancer le processus vers une résolution définitive de la question du Sahara.

Cette position a été exprimée par le ministre maltais des Affaires étrangères et européennes et du Commerce, Ian Borg, en visite de travail dans le Royaume, dans une Déclaration conjointe adoptée à l'issue de ses entretiens à Rabat avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans ladite Déclaration conjointe, Malte encourage toutes les parties à

faire preuve d'une plus grande volonté politique en faveur d'une solution définitive et à se réengager dans les efforts de l'ONU dans un esprit de réalisme et de compromis.

Le ministre maltais a aussi réitéré le soutien de longue date de son pays au processus mené par l'ONU pour une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable pour les parties, souligne la Déclaration.

Les deux ministres ont convenu de l'exclusivité de l'ONU dans le processus politique et réaffirmé leur soutien aux résolutions 2602 et 2654 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui notaient le rôle et la responsabilité des parties dans la recherche d'une solution politique, réaliste, pratique, durable et mutuellement acceptable.

Les femmes détenues par le polsario exigent l'arrestation de leurs agresseurs

Des sources des camps de Tindouf rapportent que la direction du polsario traverse une crise sans précédent en raison des contrecoups du mouvement mené par les jeunes et les femmes des camps de la honte pour dénoncer la corruption.

Lesdites sources révèlent que l'étau ne cesse de se resserrer autour de la direction du polsario après les innombrables arrestations et abus contre plusieurs femmes qui manifestaient devant la demeure de Brahim Ghali à Rabouni. Des informations indiquent que les dirigeants du polsario, soumis à de nombreuses pressions tribales et craignant la généralisation du mouvement, ont donné des instructions

pour libérer les femmes détenues lors des mouvements de protestation.

Ces dernières, détenues dans le tristement célèbre bagne de Dhibya, ont exigé la libération de tous les prisonniers, notamment les membres de la famille Maa Al-Ainin Soueid, arrêtés après avoir dénoncé la corruption de la direction du polsario et le commerce illicite de carburants auquel elle s'adonne.

A noter que la direction du mouvement séparatiste a embrigadé de jeunes oisifs pour agresser les femmes du mouvement de protestation et faire taire toute voix dénonçant le polsario et ses détournements.

A.E.K.

L'invité qu'on a du mal à éviter

Trop chère bête pour la grande fête



Les prix des ovins destinés à l'abattage à l'occasion de l'Aïd Al Adha ont atteint un niveau inédit sur le marché national, et les citoyens craignent que cette hausse ne s'accroisse davantage à l'approche de l'Aïd qui aura lieu cette année à la fin du mois courant, au moment où le gouvernement semble aux abonnés absents.

En effet, les prix des ovins ont connu cette année une hausse substantielle par rapport à l'année dernière, la différence étant estimée à plus de 1000 DH. Si l'année dernière, les prix variaient entre 48 et 50 DH/kilo, cette année ils sont es-

timés entre 60 et 70 DH/kilo.

Les éleveurs ont attribué cette flambée à la hausse des prix du fourrage et à la sécheresse qui a frappé de plein fouet le pays.

Lors d'une conférence de presse tenue en marge de la 15ème édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), qui s'est clôturé récemment à Meknès, Mohammed Sadiki, ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, s'est contenté de dire que «le secteur traverse une période difficile en raison de la perte de nombreux ovins due à la sécheresse. L'augmentation du coût des

aliments pour bétail a également eu un impact négatif sur les prix». Et d'ajouter : «Afin d'approvisionner le marché national à des prix raisonnables lors de la fête du sacrifice, de protéger les troupeaux et de leur donner le temps de se rétablir, nous avons importé deux millions de moutons. Ces importations permettront en outre de stabiliser les prix, voire les baisser à l'approche de l'Aïd Al Adha».

Mais, apparemment, ce que constatent les citoyens, c'est que ces «importations» n'ont eu aucun impact sur les prix de vente au niveau du marché marocain.

Dans une déclaration à Libé,

Ali Chettour, président de l'Association marocaine de défense des droits du consommateur (AMDOC), a affirmé que «le gouvernement a récemment donné l'autorisation d'importer des ovins de pays européens en exonérant les importateurs des taxes, soulignant que cela pourrait aider à équilibrer le marché. Cependant, et jusqu'à présent, ni le nombre ni les prix des ovins importés n'ont été précisés». Et d'ajouter : «Le soutien du gouvernement permet de fixer les prix des moutons en prenant en compte le pouvoir d'achat des consommateurs, notamment dans ces circonstances difficiles vécues par les couches sociales défavorisées».

Ali Chettour a également assuré que le gouvernement «a la responsabilité de superviser de près la situation et ne pas laisser les consommateurs otages des intermédiaires (chenaka) qui dictent leur loi et s'enrichissent aux dépens des consommateurs, et ce en l'absence de mesures d'encadrement et de répression».

Récemment, le président de la Fédération marocaine des acteurs de la filière élevage (FMAFE), a souligné, dans une déclaration à nos confrères de l'Observatoire, que le gouvernement a autorisé l'importation de 500.000 têtes en provenance de trois pays, à savoir la Roumanie, l'Espagne et le Portugal. «Mais, les éleveurs n'importent actuellement que le cheptel espagnol. Et la quantité importée ne dépassera pas 150.000 têtes, en raison de plusieurs facteurs dont notamment la forte demande émanant des pays arabes et donc la rareté de

l'offre sur le marché». La même source a indiqué cette offre importée vient en complément de l'offre locale, tout en précisant que «le prix du mouton importé (55 DH - 60 DH/le kilo) sera moins cher que celui du mouton local dont les prix varieront entre 60 et 70 DH/kilo».

«Acculés par la sécheresse et l'inflation galopante, les Marocains songent à renoncer, fin juin, à l'Aïd Al-Adha. Ceux qui souhaitent néanmoins accomplir ce rite devront payer leur mouton 15 à 25% plus cher que l'an dernier», a écrit Courier international, dans un article publié sur son portail et intitulé «Le Maroc va-t-il renoncer aux sacrifices de moutons lors de l'Aïd?».

Selon ce magazine, «le sacrifice d'un mouton risque de coûter cher, voire très cher. Le ministère de l'Agriculture estime que la hausse des prix oscillera entre 15 et 25% par rapport à l'an dernier. «Avec une inflation de 10%, l'économie marocaine connaît depuis plusieurs mois une crise qui frappe durement les couches les plus fragiles de la population», tout en publiant un hashtag d'un citoyen marocain circulant sur son compte Twitter appelant à l'annulation de cette fête religieuse : «Diffusez ce hashtag en vue d'appeler à l'annulation de cette fête, afin que ce ne soit pas une occasion religieuse pour consolider les différences sociales entre les Marocains. Certains de nos frères issus de la classe pauvre ne pourront pas passer la fête avec leur famille en raison d'une décision prise par la classe riche».

Mourad Tabet

Hajj 2023 : Un important dispositif mis en place par l'ONDA

L'Office national des aéroports (ONDA) a mis en place, en application de la procédure relative au traitement des pèlerins, un important dispositif dans les aéroports concernés, visant la facilitation et l'assistance particulière à accorder à cette catégorie de voyageurs lors de l'opération Hajj 2023. "L'ambition de l'Office et ses partenaires est fondamentalement d'assurer une fluidité du passage de nos pèlerins et la mise à leur disposition des meilleures prestations possibles", indique l'ONDA dans un communiqué, ajoutant qu'une série de mesures a été déployée en matière de ressources humaines, d'information ou encore d'équipements et de commodités aéroportuaires.

La phase "Aller" de l'opération Hajj 2023 a commencé vendredi 2 juin 2023 et elle durera jusqu'au 24 juin courant, indique la même source, ajoutant que la phase "Re-

tour", quant à elle, se déroulera du 3 au 22 juillet. "La période Hajj constitue l'un des moments forts que vivent les aéroports du Maroc concernés par cette opération", affirme l'ONDA. En effet, les aéroports du Royaume sont mobilisés à partir du 2 juin 2023 pour accueillir les 34.000 pèlerins environ, qui emprunteront environ 86 vols dédiés (aéroport Casablanca Mohammed V: 37 vols, Rabat Salé: 19 vols, Agadir Al Massira: 7 vols, Fès Saïss: 7 vols, Marrakech Menara: 6 vols, Oujda Angad: 6 vols et Tanger Ibn Batouta: 4 vols) et ce, en plus des vols réguliers liant le Maroc à l'Arabie Saoudite.

Par ailleurs, l'ONDA a affecté le terminal 3 (T3) de l'aéroport Mohammed V au traitement des vols dédiés au hajj au nombre de 37: (23 de Royal Air Maroc, 11 de Flynas et 3 de Saudi Arabian Airlines), tout en l'aménageant en un espace alliant confort et commodités. L'opération Hajj se dis-



tingue, cette année, au niveau de l'aéroport de Casablanca par l'initiative appelée "Tarik Makka". Initiée par le ministère saoudien de l'Intérieur, en coordination avec

les autorités marocaines, "Tarik Makka" est déployé au T3 de cet aéroport pour les vols dédiés au Hajj, précise le communiqué, soulignant que dans cet esprit,

l'ONDA a déployé au niveau du T3 un dispositif important pour accueillir les pèlerins et leurs accompagnateurs dans les meilleures conditions.

Scandale environnemental

Alors que le monde célèbre la Journée de l'environnement

Skhirate suffoque



Dans une conjoncture climatique planétaire exceptionnelle marquée par des bouleversements imprévisibles inédits, comme chaque année, l'on célèbre à travers tous les continents et toutes les régions que compte la géographie terrestre la Journée mondiale de l'environnement (le 5 juin).

Parallèlement à cet événement crucial du fait des grandes mutations atmosphériques et du chamboulement insaisissable de l'ordre naturel des saisons climatiques, des pluies, des neiges, des floraisons ou des cha-

leurs, des foyers incongrus de pratiques irrationnelles foncièrement contradictoires vis-à-vis de toutes les volontés visant la préservation de la sécurité écologique et environnementale, persistent dans plusieurs régions et provinces du Royaume entravant tous les efforts provenant des quelques volontés visant à faire face aux caprices de la nature.

Un cas en espèce, loin d'être isolé, celui de la province de Skhirat-Temara, dont la situation démographique et urbanistique, de l'avis du ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Lafit (himself) s'avère délicate et

complexe du fait d'accumulations entassées depuis plus de 20 ans.

Or, alors que ce responsable gouvernemental déplore cet état de choses et affirme que de gros efforts sont déployés tous azimuts pour remédier aux incohérences urbanistiques, à l'anarchie des constructions et au phénomène de la prolifération récurrente des bidonvilles et de l'habitat insalubre, est planté et se développe à Skhirat un marché clandestin de poissons regroupant un certain nombre de locaux commerciaux bidonvillois élevés anarchiquement, dédiés à la vente et la friture de pois-

sons dans des conditions vétustes et détériorées complètement, non conformes aux normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité sanitaire et sources, bien au contraire, de tous les dangers qui bouleversent la sérénité des citoyens.

Ce marché clandestin dont l'implantation n'a fait qu'aggraver cette grande disgrâce urbaine et environnementale se trouve – quelle aberration ! – au milieu d'une agglomération où se multiplient les habitations et les habitants sévissant, désarmés, des odeurs nauséabondes provenant de ces fastfoods de fortune qui ravissent le droit de la population à jouir de l'air pur, le droit à un espace écologique sain et un environnement adéquat faisant depuis longtemps partie des droits de l'Homme définis et reconnus universellement.

A cet égard, il est vraiment inconcevable qu'une telle situation catastrophique soit ignorée et délaissée par les institutions et les autorités compétentes. Car d'une part, les commerçants en question ne cessent de réclamer la structuration de leurs activités et la mise en place d'équipements et d'infrastructures adaptables et adaptés et de dénoncer l'exploitation de leur situation par les responsables communaux qui les ont toujours bernés à travers leurs promesses électoralistes sachant pertinemment qu'il est absolument exclu, eu égard à l'absence de législations et

de réglementations urbanistiques favorables en la matière et à la configuration spécifique des lieux en question, d'autoriser une telle activité.

D'autre part, la population, quant à elle multipliant les doléances, requêtes et pétitions revendiquant de mettre un terme à cette anomalie dont les préjudices sont de plus en plus inquiétants, sollicite accessoirement l'appui journalistique de la presse de l'Union socialiste des forces populaires.

Là-dessus, il est à signaler que le petit port de pêche traditionnelle de Skhirate, érigé depuis plusieurs décennies lorsque la plage ne comptait que de rares habitations estivales, manque de voirie et n'a de recours qu'à la canalisation de fortune dont bénéficiaient ses habitants estivaux et qui est devenue insuffisante même pour l'usage domestique des maisons qui se sont multipliées ces dernières années.

La Fondation Mohammed VI de l'environnement déploie des efforts considérables afin que les Marocains jouissent de plages propres et convenables ne se limitant point à veiller sur l'excellence de la propreté des eaux mais se penche assidûment sur la lutte contre la pollution de la mer et des côtes par les ordures plastiques, entre autres...

Les autorités compétentes n'ont qu'à accompagner cet élan prodigieux...

Rachid Meftah

Changement climatique

L'eau et la gestion des risques au centre d'une rencontre à Casablanca

L'eau et la gestion des risques liés au changement climatique étaient, lundi, au centre d'une rencontre initiée par le Master gestion des risques et gouvernance des ressources en eau relevant de la Faculté des lettres de Ben Msik (Casablanca).

A cette occasion, le coordinateur de ce Master, Mohamed Sertou, a indiqué que les problématiques liées à l'eau nécessitent une mobilisation de tous les acteurs pour parvenir à des solutions et enrichir le débat, surtout que le Maroc passe par une période de stress hydrique difficile.

Dans le même contexte, les autres intervenants ont salué la stratégie marocaine en matière de gestion intégrée des ressources en eau puisque le Royaume dispose de 152 barrages et 16 autres en cours de construction outre 136 petits barrages.

Ils ont de même mis l'accent sur le passage du concept lié à l'insuffisance des ressources en eau à la rareté de ces

ressources ajoutant que les précipitations pluviométriques concernent uniquement 7% de l'ensemble de la superficie.

Après avoir passé en revue les traditions ancestrales en matière de gestion de cette ressource vitale, notamment la mise en place d'une culture liée à l'eau, la distribution de l'eau dans la Médina de Fès et la situation des oasis, ils ont appelé à l'amélioration de la gestion des eaux et la rationalisation de la consommation.

De même, les participants à cette rencontre ont mis l'accent sur l'importance de la rationalisation de la consommation de cette matière vitale dans le domaine agricole et l'adoption de l'efficacité dans l'exploitation de l'eau dans les secteurs industriel et touristique.

Ils ont également plaidé pour la réutilisation des eaux usées, le stockage des eaux de pluie et le déploiement des investissements dans la mobilisation des ressources en eau.

Le Maroc réitère son engagement à soutenir l'AIEA dans la promotion de l'énergie nucléaire pacifique en Afrique

L'e Maroc réitère son engagement à soutenir le rôle central de l'AIEA dans la promotion de l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire, en particulier en Afrique, a affirmé, lundi, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Vienne, Azzeddine Farhane.

"A cette fin, mon pays partage son expertise en matière d'application des techniques nucléaires dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture, entre autres, avec les Etats africains, en organisant des cours de formation, des ateliers, des missions de conseil, ainsi que des visites scientifiques", a-t-il indiqué dans son intervention, à l'occasion du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui se tient du 5 au 9 juin.

S'exprimant au titre du "point de l'ordre du jour 2: Rapport annuel de 2022", M. Farhane a réitéré la détermination du Royaume à "poursuivre le renforcement de ses capacités de réponse aux situations d'urgence".

A cet effet, le Royaume a accueilli sur une base volontaire, en novembre 2022, une mission d'examen de la préparation aux situations d'urgence de l'AIEA, laquelle mission a salué la base solide du Maroc pour les dispositions de préparation aux urgences nucléaires et radiologiques, a-t-il rappelé.

Le diplomate a également évoqué l'importante

visite du directeur général de l'AIEA, Rafael Mariano Grossi, au Maroc en juin 2022, qui a été l'occasion d'établir un cadre de coopération dans la lutte contre le cancer et les maladies zoonotiques et de renforcer davantage le partenariat entre l'Agence et le Maroc, notamment dans le domaine du renforcement des capacités triangulaires en Afrique.

Et d'ajouter qu'au niveau régional, le Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN) et la Commission africaine de l'énergie atomique (CAEN) ont signé le mois dernier un protocole d'accord visant à renforcer leur coopération dans le domaine des applications civiles de l'énergie nucléaire, de la sûreté et de la sécurité nucléaires.

Ce protocole constituera une base solide permettant au Maroc de partager avec les pays africains son expérience en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, afin de stimuler et de promouvoir un développement industriel et économique durable en Afrique, a fait remarquer le diplomate.

"Le Maroc a développé, grâce au soutien de l'AIEA, une expertise reconnue dans l'utilisation pacifique des applications et technologies nucléaires dans de nombreux domaines, et reste pleinement engagé à partager son expérience avec ses partenaires, en particulier les Etats africains membres de l'AIEA intéressés", a-t-il conclu.

La visite au Maroc de la Première Dame des Etats-Unis, un nouveau jalon dans le raffermissement des liens séculaires maroco-américains

Riche en rencontres humaines et visites dans des lieux culturels et socio-éducatifs, la visite au Maroc de la Première Dame des Etats-Unis d'Amérique, Mme Jill Biden, marque, sans nul doute, un nouveau jalon dans le raffermissement des liens séculaires et profonds entre Rabat et Washington.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre d'un voyage de six jours au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Europe, visant à renforcer les partenariats et à promouvoir les priorités communes au niveau de la région au nom des Etats-Unis d'Amérique, a constitué une occasion pour mettre en avant, encore une fois, les relations étroites et exemplaires de partenariat et d'amitié qui ont toujours lié le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique.

"Les Etats-Unis sont reconnaissants à l'égard de leur partenariat et amitié séculaire avec le Maroc", a souligné la Première Dame des Etats-Unis lors d'une allocution prononcée dimanche à Marrakech, saluant, par la même occasion, le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de l'autonomisation des femmes et des jeunes.

La Première Dame des Etats-Unis a, en outre, rappelé avoir été "gracieusement accueillie" à son arrivée, samedi après-midi à Marrakech, par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa.

"Et au moment où nous nous faisons connaissance, elle m'a entretenu de Son action pour la sensibilisation des enfants et des jeunes sur l'importance de la protection de l'environnement", a relevé Mme Biden qui s'est dit "inspiré par la passion de Son Altesse Royale".

"Je suis animée de la volonté de relayer Son histoire à mon retour aux Etats-Unis, et ce dans le cadre des efforts visant à capitaliser sur les opportunités d'apprentissage les uns des autres. Parce que notre monde est lié ensemble à bien des égards et que les valeurs communes sont la fondation sur laquelle notre avenir devrait être édifié", a-t-elle dit.

Lors de son séjour dans le Royaume, la Première Dame des Etats-Unis a visité, dimanche, la Médersa Ben Youssef, une institution historique et éducative emblématique située au cœur



de l'ancienne Médina de Marrakech, où elle a échangé avec un groupe de jeunes sur la culture marocaine et l'engagement citoyen.

Ensuite, Mme Jill Biden s'est rendue à l'Association Ennakhil pour la femme et l'enfant (AEFE) pour prendre connaissance des programmes visant à apporter de l'assistance aux femmes et aux jeunes filles en situation difficile.

Lors de cette visite, la Première Dame des Etats-Unis a rencontré le personnel et les participantes de deux programmes financés par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID).

D'une valeur de 820.000 dollars, le premier programme se fixe pour objectif d'étendre les services de soutien aux femmes victimes de violences basées sur le genre. Ce programme comprend la création et le lancement d'une application mobile permettant des consultations

virtuelles, ainsi que la mise en place d'un restaurant solidaire où les femmes participent activement à la formation professionnelle.

Le deuxième programme, quant à lui, concerne six coopératives qui ont reçu des subventions en espèces dans le cadre du programme de financement coopératif.

D'une valeur de 18 millions de dollars, cette initiative a été mise en œuvre par GiveDirectly, en partenariat avec l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH). Le programme soutient directement 1.400 coopératives marocaines économiquement impactées par différents chocs tels que la COVID-19, le changement climatique, la sécheresse et l'inflation, les aidant ainsi à relancer leur production, à améliorer leurs moyens de subsistance et à devenir plus résilientes.

Lundi, Mme Jill Biden a visité le lycée collé-

gial Ibn Al Aarif, qui a bénéficié du projet "Education secondaire".

Mis en œuvre en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, et soutenu dans le cadre du programme de coopération "Compact II" conclu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, le projet, doté d'un budget de 112 millions de dollars américains, a bénéficié à 90 écoles publiques des régions de Marrakech-Safi, Fès-Meknès et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Lors de cette visite, la Première Dame des Etats-Unis a rencontré les étudiants, les enseignants, ainsi que le personnel du lycée collégial, se disant impressionnée par les différents clubs de renforcement des capacités de l'école, notamment les Clubs de robotique et de compétences de vie.

Antony Blinken réaffirme l'engagement de Washington à élargir les Accords d'Abraham



Les Etats-Unis entendent continuer à élargir les Accords d'Abraham "en s'appuyant sur le travail accompli par l'administration Trump", a affirmé lundi à Washington le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken. "Nous avons déjà réalisé des progrès historiques significatifs pour appro-

fondir et élargir les accords d'Abraham en s'appuyant sur le travail de l'administration Trump", a affirmé le chef de la diplomatie américaine lors du Sommet annuel de l'American Israel Public Affairs Committee (AIPAC).

L'administration américaine créera "bien-

tôt" un nouveau poste "pour renforcer notre diplomatie et notre engagement avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales du secteur privé", a fait savoir M. Blinken. "Nous œuvrons pour une région plus pacifique", a-t-il souligné, en insistant à cet effet sur l'importance de l'intégration régionale et la désescalade des tensions.

M. Blinken a, par ailleurs, rappelé la tenue, l'an dernier, du forum du Néguev avec la participation des Etats-Unis, d'Israël, du Maroc, de Bahreïn, d'Egypte et des Emirats Arabes Unis. Selon le responsable américain, ce cadre régional facilite la coopération non seulement entre les gouvernements mais aussi avec les entreprises, la société civile et les jeunes sur des questions clés "qui comptent réellement dans la vie des gens à travers le Moyen-Orient, notamment la sécurité alimentaire, l'eau, l'énergie propre, le tourisme, la santé, l'éducation et la sécurité régionale".

"Plus tôt cette année, des groupes issus de ce forum se sont réunis pour la première fois à Abu Dhabi", a-t-il rappelé, évoquant "le plus grand rassemblement de responsa-

bles gouvernementaux israéliens et arabes depuis la conférence de paix de Madrid en 1991".

Le secrétaire d'Etat américain a en outre évoqué son déplacement en Arabie saoudite du 6 au 8 juin courant, indiquant que la sécurité et l'intégration régionales sont à l'ordre du jour de ses entretiens avec les responsables saoudiens et des autres pays du Golfe. M. Blinken prendra part à une réunion ministérielle USA-Conseil de coopération du Golfe (CCG) pour discuter de la coopération croissante avec les pays du CCG en vue de "promouvoir la sécurité, la stabilité, l'intégration régionale et les opportunités économiques au Moyen-Orient", avait indiqué le porte-parole du département d'Etat, Matthew Miller, dans un communiqué publié vendredi.

A Riyad, il co-présidera également une réunion ministérielle de la Coalition mondiale contre Daech avec son homologue saoudien, Faisal bin Farhan, pour souligner "le rôle essentiel" de cette coalition face à la menace persistante de Daech ainsi que l'engagement de Washington à assurer sa défaite durable.



Inondations et évacuations après une attaque sur un barrage dans le Sud de l'Ukraine



Une attaque sur un barrage dans le Sud de l'Ukraine, dont Moscou et Kiev se rejettent la responsabilité, a provoqué mardi des inondations et des évacuations d'habitants dans les zones alentour, occupées par la Russie, suscitant un tollé international.

Elle a également causé de nouvelles inquiétudes pour la centrale nucléaire de Zaporijjia, située à 150 km en amont du barrage hydroélectrique de Kakhovka, construit le long du Dniepr dans la région de Kherson et qui assure son refroidissement.

Il n'y a "pas de danger nucléaire immédiat", a assuré l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), soulignant que ses experts à la centrale de Zaporijjia surveillaient la situation.

La centrale comme le barrage se trouvent dans des zones occupées par les forces russes après l'invasion lancée fin février 2022.

"L'inondation est juste devant

nos yeux. Personne ne sait ce qui peut se passer désormais. Un bon Russe est un Russe mort, je ne peux rien dire de plus", lâche à l'AFP Viktor, un habitant de Kherson.

"Ces porcs (surnoms injurieux donné aux Russes, ndr) doivent fuir plus vite, ils doivent être chassés! Ce n'est pas une vie ça! Ici ils tirent, et là ils inondent!", s'écrie Lioudmila, une autre habitante.

L'Ukraine a accusé la Russie d'avoir "fait sauter" le barrage pour "freiner" son offensive.

Cette attaque contre l'une des plus grandes infrastructures de ce type en Ukraine intervient au lendemain de l'affirmation par l'Ukraine qu'elle avait gagné du terrain près de Bakhmout (Est), tout en relativisant l'ampleur des "actions offensives" menées ailleurs sur le front.

La Russie affirme repousser ces attaques d'envergure. Les autorités ukrainiennes disent préparer depuis des mois une vaste contre-offensive

destinée à obliger les troupes russes à se retirer des zones qu'elles occupent.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a réuni son conseil de sécurité et le chef de l'administration présidentielle ukrainienne, Andriï Iermak, a accusé Moscou de "crime de guerre".

Le Kremlin, lui, a dénoncé un acte de "sabotage délibéré" de Kiev et rejeté "fermement" les accusations ukrainiennes.

Les autorités locales installées en Ukraine par Moscou avaient auparavant incriminé "de multiples frappes" ukrainiennes sur le barrage, selon elles, partiellement détruit.

La ville de Nova Kakhovka, où se trouve le barrage, "est inondée", selon son maire Vladimir Leontiev. Il avait auparavant assuré: "le barrage n'est pas détruit et c'est un bonheur immense".

Selon le Premier ministre ukrainien Denys Chmygal, jusqu'à 80 lo-

calités sont menacées par l'inondation et "des mesures d'évacuation sont en cours" par train vers Mykolaiv. Elles s'effectuent sous les bombardements continus de l'artillerie russe qui ont blessé deux policiers, selon le ministre de l'Intérieur Igor Klymenko.

Selon les autorités locales installées par Moscou, l'eau est montée à un niveau d'entre 2 et 4 mètres. Cela "ne ne menace pas les grandes localités" en contrebas, a déclaré sur Telegram Andreï Alekseïenko, chef du gouvernement de la région de Kherson.

Au total, les "territoires côtiers" de 14 localités où résident "plus de 22.000 personnes" sont menacés d'une inondation, a-t-il précisé, assurant: "la situation est entièrement sous contrôle".

Kiev estime que le danger de catastrophe nucléaire "augmente rapidement" à la centrale. Moscou assure que la centrale, située sur les rives du Dniepr mais plus haut que le barrage attaqué, n'est pas menacée.

L'exploitant ukrainien du barrage, Ukrhidroenergo, a estimé que le réservoir "devrait être opérationnel durant les quatre prochains jours" mais son niveau décroît rapidement, menaçant le système de sécurité de la centrale.

Le directeur de la centrale, Iouri Tchernitchouk, installé par l'occupation russe, a assuré qu'"à l'heure actuelle il n'y a pas de menace" pour la sécurité de l'installation.

La Russie devra rendre des comptes pour ce "crime de guerre" que constitue la destruction d'une infrastructure civile, a affirmé le chef du Conseil européen Charles Michel.

Le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg s'est dit scandalisé par l'attaque qui "démontre une fois de plus la brutalité de la guerre menée par la Russie". Il a évoqué un "acte scandaleux" qui "met en danger des milliers de civils et cause de graves

dommages à l'environnement".

Pour le chancelier allemand Olaf Scholz, qui a parlé d'un dynamitage, l'attaque donne une "nouvelle dimension" à la guerre menée par la Russie.

Le Royaume-Uni a souligné par la voix du chef de sa diplomatie James Cleverly que "l'attaque intentionnelle d'infrastructures exclusivement civiles est un crime de guerre".

L'Ukraine a qualifié la Russie d'"Etat terroriste" devant la Cour internationale de justice, où les deux pays présentent cette semaine leurs arguments dans une affaire dans laquelle Kiev accuse Moscou d'avoir soutenu pendant des années les rebelles séparatistes dans l'Est ukrainien depuis 2014.

L'attaque sur le barrage a "provoqué d'importantes évacuations civiles et de graves dommages écologiques", a déclaré le représentant ukrainien Anton Korynevych devant la plus haute juridiction de l'ONU. "Les actions de la Russie sont les actions d'un Etat terroriste, un agresseur".

A Kiev, le chef de l'administration présidentielle ukrainienne, Andriï Iermak, a dénoncé un "crime de guerre" et demandé au monde de réagir face au "terrorisme" et à "l'écocide" russes en Ukraine.

Outre le risque nucléaire, les responsables ukrainiens ont mis en garde contre un risque environnemental après le déversement dans le Dniepr de 150 tonnes d'huile moteur, selon eux, avec un risque de nouvelles fuites.

Le barrage de Kakhovka, pris dès le début de l'offensive russe en Ukraine, permet notamment d'alimenter en eau la péninsule de Crimée, annexée en 2014 par Moscou.

Aménagé sur le fleuve Dniepr dans les années 1950, pendant la période soviétique, l'ouvrage est construit en partie en béton et en terre.

Patrouille militaire aérienne sino-russe en Asie de l'Est

La Chine et la Russie ont effectué mardi une patrouille militaire aérienne conjointe au-dessus des mers du Japon et de Chine orientale, poussant la Corée du Sud à déployer des avions de chasse par précaution.

Il s'agit de la sixième patrouille du genre menée par Pékin et Moscou dans la zone depuis 2019. Les deux voisins organisent régulièrement des exercices militaires communs pour renforcer leur coordination.

"Les deux armées ont mené leur sixième patrouille aérienne conjointe, conformément au plan annuel de coopération militaire entre la Chine

et la Russie", a affirmé l'agence de presse Chine nouvelle, qui cite le ministère chinois de la Défense.

Elle ne donne aucune autre précision sur la nature des appareils engagés, leur trajectoire ou leur localisation au-dessus de ces vastes espaces maritimes situés entre la péninsule coréenne, le Japon, la Chine et l'île de Taïwan.

L'armée sud-coréenne a annoncé avoir fait décoller des avions de combat après que quatre appareils russes et quatre chinois ont pénétré dans sa zone d'identification de défense aérienne (Adiz) vers midi mardi.

"Nous avons déployé des chasseurs de l'armée de l'air pour prendre des mesures tactiques en prévision d'une situation d'urgence", a déclaré l'état-major interarmées.

Il a souligné que les avions russes et chinois n'avaient pas violé l'espace aérien sud-coréen.

Une Adiz est une large zone définie unilatéralement par les pays et dans laquelle ils demandent que les aéronefs étrangers s'identifient pour des raisons de sécurité nationale.

Elles couvrent une aire bien plus étendue qu'un "espace aérien" (la zone au-dessus du territoire et des eaux territoriales d'un Etat). Aucun

traité international ne définit clairement une Adiz.

La Corée du Sud a soutenu les sanctions occidentales contre la Russie après l'invasion de l'Ukraine et a envoyé de l'aide humanitaire à Kiev.

Anciens rivaux durant la Guerre froide, la Chine et la Russie renforcent leurs relations diplomatiques, commerciales et militaires depuis une dizaine d'années, une tendance qui s'est poursuivie malgré la guerre en Ukraine.

Se disant neutre dans le conflit, Pékin appelle au respect de la souveraineté des Etats, mais n'a jamais condamné publiquement l'opération

militaire menée par le président russe Vladimir Poutine depuis février 2022.

"La Chine est disposée à poursuivre le ferme soutien mutuel avec la Russie sur les questions relevant des intérêts fondamentaux de chacun", avait indiqué fin mai le président Xi Jinping au Premier ministre russe Mikhaïl Michouline alors en visite à Pékin.

Selon des analystes, la Chine, eu égard à son poids économique et diplomatique, a désormais l'ascendant dans sa relation avec la Russie, un déséquilibre croissant depuis la guerre en Ukraine qui a, en partie, isolé Moscou sur la scène internationale.

Le prince Harry à la barre à Londres pour un procès intenté à un tabloïd

Le prince Harry est arrivé mardi matin devant la Haute Cour de Londres pour témoigner contre un tabloïd accusé de piratage de messageries téléphoniques, la première apparition d'un membre de la famille royale à la barre en plus d'un siècle.

Le duc de Sussex, âgé de 38 ans, est arrivé au tribunal dans une voiture noire puis est entré dans le tribunal sans dire un mot aux dizaines de journalistes qui l'attendaient.

Exilé en Californie avec son épouse Meghan, le fils cadet du roi Charles III, en délicatesse avec le reste de la famille royale britannique, a engagé une série de procédures judiciaires contre des journaux britanniques.

Sa présence devant la Haute Cour de Londres pour le procès intenté à la société éditrice du Daily Mirror donne un poids médiatique considérable à son combat lancé contre la presse à scandales. Il juge cette dernière responsable de la mort de sa mère Diana, pourchassée par des paparazzi à Paris en 1997 et l'accuse aussi de harcèlement envers Meghan.

Le prince avait été convoqué dès lundi, mais il ne s'est pas présenté au motif que le deuxième anniversaire de sa fille Lilibet dimanche ne lui avait pas permis de prendre l'avion à temps depuis Los Angeles. Le juge Timothy Fancourt n'a pas caché son agacement lundi, se disant "un peu surpris", ce qui laisse présager des échanges tendus avec Harry.

Dans le procès en cours, qui s'est ouvert le mois dernier, Harry accuse l'éditeur du Daily Mirror d'avoir eu recours à des procédés illicites pour recueillir des informations, y compris en piratant des messageries téléphoniques, entre 1996 et 2010.



Il s'agit de la première apparition d'un membre de la famille royale à la barre depuis celle du futur Edouard VII en 1891 pour un procès en diffamation.

Trente-trois articles litigieux ont été retenus par le juge dans la procédure sur 147 visés par Harry. Exposant les griefs du prince, son avocat a affirmé que le groupe de presse a recouru aux services d'"au moins 30 détectives privés".

Harry a été victime de collectes illégales d'informations "depuis son enfance à l'école" jusqu'à l'âge adulte, a dénoncé lundi son avocat David Sherborne, ajoutant que "rien n'était sacro-saint ou hors limites".

"Aucun aspect de la vie du jeune prince n'était protégé" des intrusions de la presse, a dit l'avocat citant notamment ses relations amoureuses et une dispute avec son frère William.

Au début du procès, le groupe Mirror Group Newspapers (MGN) - qui outre le quotidien Daily Mirror publie Sunday Mirror and Sunday People - a présenté des excuses "sans réserves", reconnaissant "quelques preuves" de collecte illégale d'informations. L'avocat de l'éditeur, Andrew Green, a en revanche rejeté les accusations d'interception de messages vocaux et met en avant l'ancienneté des faits.

"Il n'existe tout simplement au-

cune preuve permettant de conclure que le duc de Sussex a été piraté", a-t-il affirmé.

La dernière apparition du prince Harry au Royaume-Uni remonte à son voyage éclair pour le couronnement de son père le 6 mai. Il est resté à distance de son père et son frère, l'héritier de la couronne William, qu'il a étrillés dans ses mémoires parus en janvier.

Charles III se trouve cette fois en visite privée en Roumanie et donc une réconciliation semble de nouveau peu probable.

Fin mars, Harry avait créé la surprise en se présentant à la Haute Cour - mais dans le public -

à l'occasion d'une audience préliminaire contre ANL, l'éditeur du Daily Mail, accusé des mêmes méthodes par une série de personnalités dont le chanteur Elton John.

Il y a deux semaines, le prince Harry a perdu le procès qu'il avait engagé pour bénéficier d'une protection policière lorsqu'il se rend au Royaume-Uni.

Signe de l'intensité de la tension entre Harry et la presse, le porte-parole de Harry et Meghan a affirmé le mois dernier que le couple avait été "pris en chasse" à New York par "des paparazzi très agressifs". Un épisode qui a ravivé le souvenir de la mort de Diana.

L'immigration utile pour faire baisser l'inflation au Royaume-Uni

L'immigration, en permettant de répondre à des pénuries de travailleurs sur le marché du travail, peut aider à atténuer l'inflation très élevée au Royaume-Uni, affirme Gita Gopinath, directrice adjointe du Fonds monétaire international (FMI).

"Dans le contexte actuel, avec l'inflation aussi élevée qu'actuellement, avoir des travailleurs qui peuvent remplir les manques de personnel dans les secteurs où nous en voyons peut aider à faire baisser l'inflation", affirme Mme Gopinath dans un entretien retranscrit mardi sur le site de la BBC.

"Donc je pense qu'il y a des bénéfices dans le fait de faire venir des travailleurs" étrangers au Royaume-Uni, insiste Mme Gopinath.

L'inflation au Royaume-Uni atteint 8,7%, la plus élevée pour un pays du G7. L'inflation alimentaire est encore bien plus élevée à près de 20%.

Le Premier ministre britannique Rishi Sunak a estimé que les taux d'immigration légale étaient "trop élevés".

Le Royaume-Uni a enregistré en 2022 une immigration nette record de 606.000 personnes, des chiffres mettant sous pression le

gouvernement conservateur qui avait promis de réduire le flux des migrants et de "reprenre le contrôle des frontières" après le Brexit.

La sortie britannique de l'Union européenne a contribué à tendre le marché du travail britannique déjà mis à mal par la pandémie.

Les économistes estiment qu'il y a plusieurs centaines de milliers de travailleurs européens en moins au Royaume-Uni comparé à avant la sortie britannique de l'UE.

Ils manquent dans les secteurs comme la logistique, l'agri-

culture, le tourisme, entre autres, et les chefs d'entreprise réclament des assouplissements de la politique de visas.

Le marché du travail britannique a aussi été mis à mal par la pandémie qui s'est soldée par une incapacité de travailler pour des centaines de milliers de malades de longue durée, tandis que la reprise post-covid a, à l'inverse, entraîné une forte demande pour les entreprises et donc un fort besoin de main d'oeuvre.

D'après Mme Gopinath, le FMI s'attend à ce que le Brexit réduise le potentiel de croissance à long terme de l'économie britan-

nique dans une fourchette de 2,5% à 4%, ce qu'elle estime cohérent avec l'estimation de la Banque d'Angleterre d'un impact négatif de 3% sur la productivité du pays.

Elle note qu'il est difficile d'isoler l'effet Brexit seul vu la pandémie et "beaucoup d'autres chocs", comme la crise énergétique et celui du coût de la vie dans la foulée de la guerre en Ukraine.

Le ministre des Finances britannique Jeremy Hunt avait, quant à lui affirmé, fin mai, que sa priorité économique était la lutte contre l'inflation.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

RAMASSÉ DANS UN SAC	SANS AUCUN MOTIF	MAXIM- UM TITANE	POSSESSIF	IXIÈME	BALAI	BOURDE	FAÇON DE BRILLER	AIGREL- ETTE
				RUPINS CACHÉ				
POISON FUMÉ							EN TÊTE	
		AUTEUR INCONNU	CONNUE NOTE			BUTER		
GRECQUE	MÉTAL DES ANDES			RADIUM	BIBI À LA MODE		SYMBOLE DU NÉON LIÉ	
PERLE						SÈVE		NON-DIT
		LA FIN DU JOUR	PÏGE			ZOZO GROS SERPENT		
BALAI ARRIÈRE			MÉTAL	PATELIN	DIFFICIL- TÉ	ARTICLE	CIEL	LUMIÈRE VIVE
								TRONCHE
MIRIFI- QUE		FLEUR FRAÏCHE				POUR CHASSER LE CAFARD	CENTIME DIX SUR DIX	
FIN D'ANNÉE			TROUBLÉ		NOYELLES	REVENDE DE LA DROGUE		
LETTRES DE SAM			SOU OU SOÛL				PINGRE	
PRESSE						CITOYEN D'ATHÈNES		

Solution mots flechés d'hier

PRÉMIER NOMIN P	CONVÈNE NCE	EFFRAYS DE	PROVÈ EN AUX	V	ENTRER	L	FOUR DE SOCIÉTÉ	AVANT- DANTE	M	BOY DES SUSSES REVERSE
FORMET DE VOIR VENIR	R	E	T	R	O	V	I	S	E	U
VIENNE FRAPPÉ	E	F	F	I	G	I	E	P	L	O
BOURNE DE SPAX	S	F		A	U	T				C
OFFICIER	S	E	R	D	E	A	U			O
SALIN BALAI	E	T	U	I	L		S			E
	A	N		S	C	I	S	S	I	O
MAROU- ILLE	T	R	I	P	O	T	E			S
VILLAGE	V	I	L	L	A		E	L		I
RICHE MAISON	M		T	D						I
MÉDIA- NISTE	E	P	I	C	U	R	I	E	N	N
MÉNÉS	N	I	C	H	O	N	S			T
LETTRE DE DINIS	T	S		E	S					O

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouafly
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziar

Service technique
Khadija Sati (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Hlatfi
Hafid Bouzarrouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouassam Warrach
Secrétaire
Aasma Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmedou El Katab
(Lalyoune)
Abdelali Khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouab-Salhouan
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Aziz
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca - Maroc

E-mail
liberation@libe.ma
Téléphone
0522 63 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba
Mourad El Youssefi
Loubna Bughdadi
Latifa Mouarab
Rkia Ait Dohman
Siham Zater
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

o.j.l. MAROC
2017
www.o.j.l.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALLEMENT

- 1- Source de courant
- 2- Disposé - Longueur jaune
- 3- Décodé - Font le ton - Espèce
- 4- Image
- 5- Nouveau - Ame tourmentée - Amon
- 6- Spirées
- 7- Où va la botte
- 8- Gaz radioactif - Arhevé
- 9- Genre
- 10- Gagné - Sécurité

VERTICALEMENT

- 1- Un art de savoir-vivre
- 2- Concurrent - Possessif
- 3- Eclat - Fameux centre de pèlerinage
- 4- Grefle - Roi à crocs
- 5- Placards
- 6- Argent - Le Juste - Alternative
- 7- Me cachai (Me ...) - Avant la mesure
- 8- Bradype - Brauser
- 9- Blessé - Précis
- 10- Parte en éclats - Prétend

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	M	M	E	R	C	A	N	T
2	E	L	O	I	G	N	E		O	U
3	L	I	N	G	E		D	A	M	E
4	E	V	E		E	N	I	G	M	E
5	B	I	T	O	N	A	L		E	S
6	R	E	A		N	O	L	I	S	
7	I	R	I	S	E		E	M		O
8	T		R	U	S	A		P	I	S
9	E	N	E	E		T	O	I	L	E
10	S	E	S	T	E	R	C	E		R

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
4	9		5			6			5				1	9			4
3			4	6			2	5		6				1		2	
	6	2		3									6		5		
			6			9			8	2		1	3				
	2	8	9	5	4	3	7				3		4		9		
		5			1						7		5		3	1	
				4		2	6			1		5					
1	4			2	8			7	6	2					4		
		3			6		1	4	4		9	7				6	
Difficile									Expert								
2	7			3												2	6
					5		9			7	9			3			
5		3			7		4		5				1			7	
3			5						8		9	2			5		
	6	5	1		8	3	7			3						1	
					3		2				6		3	1			8
	3	7			5		4			8		7					2
8		6										3			4	6	
				9			2	8	1	9							

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
8	6	5	7	2	9	1	4	3	3	4	1	5	9	8	7	6	2
3	4	7	6	8	1	2	9	5	7	9	2	6	4	1	3	8	5
9	2	1	4	3	5	8	6	7	8	5	6	7	3	2	9	1	4
1	7	8	2	6	3	4	5	9	6	3	5	1	2	9	4	7	8
2	3	9	5	7	4	6	8	1	1	2	4	3	8	7	5	9	6
6	5	4	1	9	8	3	7	2	9	7	8	4	5	6	2	3	1
7	9	3	8	4	2	5	1	6	4	6	3	8	7	5	1	2	9
4	1	2	9	5	6	7	3	8	5	8	9	2	1	3	6	4	7
5	8	6	3	1	7	9	2	4	2	1	7	9	6	4	8	5	3
Difficile									Expert								
2	4	3	8	9	6	7	1	5	9	1	5	2	8	7	4	3	6
5	1	9	7	4	3	6	2	8	2	4	6	5	1	3	7	9	8
8	6	7	2	1	5	4	3	9	8	7	3	6	9	4	1	2	5
3	2	4	1	6	9	5	8	7	7	5	1	9	6	8	3	4	2
6	7	8	4	5	2	3	9	1	3	8	4	7	5	2	6	1	9
1	9	5	3	7	8	2	4	6	6	9	2	4	3	1	5	8	7
4	5	1	9	2	7	8	6	3	1	2	9	3	7	6	8	5	4
9	8	6	5	3	4	1	7	2	4	6	8	1	2	5	9	7	3
7	3	2	6	8	1	9	5	4	5	3	7	8	4	9	2	6	1

L'ONMT cible le marché américain du tourisme de luxe

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) braque ses projecteurs sur le marché touristique américain. L'Office vient, en effet, de signer des accords de partenariat avec deux grands groupes américains spécialisés dans le tourisme de luxe, à savoir Signature Travel Network et Virtuoso, qui totalisent plus de 32.000 agents de voyage.

Grâce à ces partenariats, la destination Maroc fait désormais partie de la liste exclusive des «Preferred destinations» de ces deux réseaux, en plus d'avoir accès à tous les salons nationaux et régionaux de leurs réseaux de distribution qui ne sont accessibles qu'aux adhérents.

Ces deux réseaux de distribution sont classés parmi les plus importants au niveau du marché américain et mondial. Virtuoso est, en effet, le premier réseau mondial d'agences de voyages spécialisé dans les voyages de luxe et les voyages thématiques. Il pèse jusqu'à 32 milliards de dollars de chiffre d'affaires et est accessible uniquement sur invitation et comprend plus de 1.200 agences de voyages et plus de 21.000 conseillers en voyages dans 54 pays d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, des Antilles, d'Europe, d'Asie-Pacifique, d'Afrique et du Moyen-Orient.

Signature Travel Network représente, quant à lui, les professionnels du voyage dans 470 points de vente aux États-Unis, au Canada et 176 sites membres internationaux au Mexique, dans les Caraïbes, au Brésil, en Grèce, en Colombie, en Inde, en Irlande, en Norvège, en Pologne, au Royaume-Uni, aux Philippines, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Collectivement, les membres de ce réseau génèrent plus de 11 milliards de dollars en ventes annuelles de voyages.

Le partenariat entre l'ONMT et les deux réseaux de distribution prévoit la participation à des salons, des parutions périodiques dans les magazines des deux réseaux, du brand content sur divers canaux, en particulier le digital, en plus d'actions de réseautage et de promotion.

A travers cette alliance stratégique, l'ONMT poursuit le déploiement de son plan d'action «Light in action», en s'attaquant au marché américain du tourisme de luxe afin de booster la demande et d'augmenter les flux touristiques de la région vers le Maroc.

Pollution Plastique

L'économie circulaire, une solution durable pour la planète Terre mise à mal



La planète souffre. La pollution notamment plastique impacte dangereusement sa faune et sa flore, causant la perte de sa biodiversité. Pas de solution miracle pour combattre ce fléau dévastateur, mais la conjugaison des efforts pour assoier une réelle prise de conscience environnementale du commun des mortels et la mise en place d'actions engageantes vers une économie plus verte peuvent contribuer à faire sortir notre terre-mère de son présent lugubre vers un futur plus prometteur.

Selon un nouveau rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), publié récemment, la pollution plastique pourrait être réduite de 80% d'ici à 2040 si les pays et les entreprises mettaient à contribution les technologies existantes pour influencer les politiques et ajuster le marché.

Intitulé "Tarir le flot: mettre fin à la pollution plastique et créer une économie circulaire à l'échelle mondiale", ce rapport traite de la problématique de l'utilisation inutile des plastiques et propose un virage vers un marché plus circulaire via la réutilisation, le recyclage, la réorientation et la diversification des déchets non biodégradables et nocifs pour la

santé et l'environnement.

"Nos modes de production, d'utilisation et d'élimination des plastiques polluent les écosystèmes, créant des risques pour la santé humaine et déstabilisant le climat", souligne Inger Andersen, directrice exécutive du PNUE.

En traçant une feuille de route privilégiant une transition vers des solutions durables, confortée par une armada d'instruments réglementaires et fiscaux adéquats, le rapport prévient que le temps est compté et un retard de cinq ans pourrait provoquer une augmentation de la pollution plastique de 80 millions de tonnes d'ici à 2040.

Il est ainsi temps de #CombattreLaPollutionPlastique, hashtag devenu viral sur Twitter pour sensibiliser à la cause environnementale. Cette année, la commémoration de la 50e Journée mondiale de l'environnement va se dérouler en Côte d'Ivoire, pays ayant interdit l'utilisation des sacs en plastique depuis 2014 et encouragé les emballages réutilisables. Elle sera également soutenue par le gouvernement des Pays-Bas, qui fait partie des Etats qui prennent des mesures ambicieuses tout au long du cycle de vie des plastiques. Les Pays-Bas sont un Etat signataire du New Plastics Economy Global Com-

mitment and membre du Global Partnership on Plastic Pollution and Marine Litter.

Il est également membre de la High Ambition Coalition appelant à un instrument international juridiquement contraignant, fort et ambitieux pour lutter contre la pollution plastique.

A l'instar de la communauté internationale, le Maroc s'inscrit dans la dynamique internationale de transition vers la durabilité des modes de production et de consommation via des mesures positives et un arsenal juridique qui tendent à favoriser des chaînes de valeurs circulaires durables.

A travers la Stratégie nationale de développement durable en cours d'actualisation, le Royaume aspire à bâtir une économie verte et inclusive à l'horizon 2030 fondée sur des politiques publiques qui prévoient la durabilité et l'implication de toutes les composantes de la société.

Le Programme national de gestion des déchets ménagers (PNDM) et l'écotaxe font partie d'une série d'actions mises en place pour une meilleure gestion des déchets, y compris plastiques.

Au niveau international, le Maroc adhère à toutes les initiatives visant à mettre fin à ce phé-

nomène planétaire, notamment dans le cadre du Dialogue de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la pollution par les plastiques tenu récemment à Genève où il a coprésidé sa 2ème réunion avec la Chine. Le Royaume étant l'un des initiateurs du lancement de ce dialogue, auquel participent 76 pays représentant 86% du commerce international, consacrant ainsi son leadership international dans le domaine environnemental.

Malgré ces efforts considérables consentis en la matière, les résultats sont toujours insuffisants, notamment en ce qui concerne le tri à la source et le recyclage et la valorisation des déchets ménagers.

Ce défi majeur impose le changement des paradigmes et le basculement d'une économie linéaire consistant à produire, consommer et jeter, vers une boucle fermée du cycle de vie des produits et matériaux et en utilisant les déchets plastiques comme source de matières premières, outre la sensibilisation des populations à la nécessité d'une action responsable, collective et individuelle, face à l'omniprésence des déchets les plus nocifs dans l'environnement.

Par Sanae Echahdi (MAP)

Agadir: Hausse de 1% de l'IPC en avril dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) à Agadir a connu une hausse de 1% au terme du mois d'avril 2023 par rapport au mois précédent, en passant de 115,1 à 116,3.

Cette tendance haussière s'explique par une hausse de 3,16% de l'indice des produits alimentaires et de 2% de l'indice des produits non alimentaires, selon une note de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP) à Souss-Massa.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'IPC du mois d'avril 2023 dans la ville d'Agadir, a enregistré une hausse de 8,7%.

A l'échelle nationale, au terme du mois d'avril 2023, l'IPC a connu une hausse de 1,4% en glissement mensuel et de 7,8% en glissement annuel.

Quant aux variations par villes, l'évolution de l'IPC a été inégale, allant d'une baisse de 0,1% à Guelmim à une hausse de 3,2% à Al Hoceima.

Instrument de mesure de l'inflation, l'IPC contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

TMPA: Le chiffre d'affaires en hausse de 11,6% au premier trimestre

Le chiffre d'affaires (CA) réalisé par Tanger Med Port Authority (TMPA) au 1er trimestre de 2023 a atteint 867 millions de dirhams (MDH), en hausse de 11,6% par rapport à la même période en 2022.

Dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels, TMPA fait aussi état de 28,7 millions de tonnes de marchandises traitées à fin mars dernier, en progression de 8,7% par rapport au même

mois de 2022.

Les investissements réalisés ont atteint 266 MDH et concernent notamment des projets d'infrastructures, voiries, réseaux divers et infrastructures IT.

L'endettement consolidé s'est élevé, quant à lui, à 10,1 milliards de dirhams (MMDH), dont 5 MMDH d'emprunts obligataires, soit une baisse de 0,7% par rapport à fin 2022.

Les recettes fiscales ont progressé de 5% au 31 mai

Le ministre délégué chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, a indiqué lundi que les recettes fiscales ont augmenté de près de 5% au 31 mai dernier pour atteindre 4,9 milliards de dirhams (MMDH).

En réponse à des questions orales à la Chambre des représentants sur "L'état des finances publiques", M. Lekjaa a précisé qu'en quatre mois, 40% des recettes attendues ont été collectées à travers l'impôt sur les sociétés, alors que l'impôt sur le revenu a enregistré une évolution de 5,6%, avec un taux de réalisation de 49%, rapporte la MAP.

Et de poursuivre que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a augmenté de 17,5% avec un taux de réalisation de 42,4%, tandis que les droits de douane ont marqué une hausse de 9%, et les droits d'enregistrement et de timbre de +12%.

Il a ajouté qu'en contrepartie de cette importante augmentation des ressources et du maintien des prévisions issues de la loi de Finances pour l'année 2023, il y avait un certain nombre d'autres facteurs positifs liés à la baisse des prix de certaines matières premières, notamment le gaz butane, dont le prix est aujourd'hui de 408 dollars la tonne, contre une

moyenne de 599 dollars la tonne depuis le début de l'année, ainsi que le blé tendre, avec un prix de 248 dollars la tonne, contre une moyenne de 298 dollars depuis le début de l'année.

M. Lekjaa a souligné que ces chiffres reflètent une évolution positive à même d'assurer des marges supplémentaires s'ils se maintiennent sur cette même tendance jusqu'à la fin de l'année, assurant que "cette situation maîtrisée a donné au gouvernement la possibilité d'ouvrir des crédits initiaux supplémentaires en attendant des crédits supplémentaires à l'avenir pour faire face à des circonstances exceptionnelles et autres priorités urgentes".

Après avoir indiqué que la Caisse de compensation ne connaîtra pas de réforme cette année eu égard aux fluctuations des cours des matières premières, M. Lekjaa a assuré que cette réforme n'a pas été annulée et que les discussions se poursuivent.

Et de noter que les réformes à même de renforcer les ressources pour aider les classes nécessiteuses seront mises en œuvre.

En réponse à une autre question orale sur "Le financement du chantier de la protection sociale", le ministre délégué a relevé que les ressources du Fonds de cohésion



sociale devraient atteindre 23 MMDH d'ici la fin de l'année en cours.

A cet égard, il a expliqué que jusqu'à fin mai dernier, le solde du Fonds s'élevait à 12 MMDH, auxquels s'ajoutent 8 MMDH de solde reporté, et 3 MMDH de ressources prévues du Fonds d'ici

la fin de l'année, notant que ces crédits permettront le versement de 9,5 MMDH au profit des personnes incapables de s'acquitter des cotisations de l'AMO, et puis le financement de la partie restante au cours de l'année dans le cadre du transfert des allocations familiales.

Il a aussi fait savoir que le gouvernement a maintenu tous les programmes sociaux en faveur des femmes veuves ainsi que le programme "Tayssir" et autres, à hauteur de 2,5 MMDH, ajoutant que le financement du chantier de la protection sociale est géré de manière maîtrisée.

L'inflation dans la zone OCDE recule à 7.4 % en avril

L'inflation en glissement annuel dans la zone OCDE, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), a diminué pour atteindre 7.4 % en avril 2023, après 7.7 % en mars, annonce mardi, l'organisation de coopération et de développement économiques.

Entre mars et avril 2023, l'inflation a diminué dans 27 des 38 pays de l'OCDE, mais elle dépassait 10% dans 10 pays et 20 % en Hongrie et en Turquie, précise un communiqué de l'organisation basée à Paris.

L'inflation de l'alimentation a diminué pour atteindre 12.1 %, après 14.0 % en mars, avec des baisses dans 33 pays de

l'OCDE et elle est restée supérieure à 10 % dans 30 pays de l'OCDE, rapporte la MAP.

Celle de l'énergie dans la zone OCDE a baissé à nouveau entre mars et avril pour atteindre 0.7 %, après une chute brutale de 11.9 % à 1.3 % entre février et mars, ajoute la même source. L'inflation de la zone OCDE hors alimentation et énergie (inflation sous-jacente) est restée globalement stable, mais élevée, à 7.1 % en avril 2023 (7.2 % en mars), relève-t-on.

Hors alimentation et énergie, elle a même augmenté dans 13 pays de l'OCDE, principalement sous l'effet de l'inflation dans les services, qui représente environ les

deux tiers de l'inflation hors alimentation et énergie.

L'inflation dans les services, estimée à partir des informations disponibles pour 33 pays de l'OCDE, a légèrement ralenti, pour passer de 6.2 % en mars à 6.0 % en avril en moyenne. Elle a cependant augmenté dans environ la moitié de ces 33 pays.

Dans le G7, l'inflation est restée stable à 5.4 % en glissement annuel en avril 2023. Le Royaume-Uni a enregistré la baisse la plus marquée parmi les pays du G7, alors que l'Italie a connu la plus forte hausse de l'inflation totale.

Dans la zone euro, l'inflation en glisse-

ment annuel mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a légèrement augmenté pour atteindre 7.0 % en avril 2023, après 6.9 % en mars.

L'augmentation de l'inflation de l'énergie a plus que compensé la baisse de l'inflation de l'alimentation et le léger recul de l'inflation sous-jacente.

Concernant les pays du G20, l'inflation a baissé pour atteindre 6.5 % en avril, après 6.9 % en mars. En-dehors de l'OCDE, l'inflation a diminué en Afrique du Sud, au Brésil, en Chine, en Inde et en Indonésie, mais a augmenté en Argentine et est restée stable en Arabie saoudite.

SIEL 2023

Le rôle de la composante juive dans l'histoire du Maroc au centre d'un panel

Le rôle de la composante juive dans l'histoire du Maroc a été, lundi à Rabat, au centre d'un panel organisé au pavillon Chellah dans le cadre de la 28^{ème} édition du Salon international du livre et de l'édition (SIEL).

Cette rencontre a permis d'examiner le sujet sous divers angles, notamment l'histoire de la présence juive au Maroc, l'évolution historique du cadre juridique de l'organisation de la communauté juive, la composante hébraïque dans l'histoire culturelle du Maroc, ainsi que la réalité de l'enseignement de l'hébreu au sein de l'université marocaine.

S'exprimant à cette occasion, le chercheur en histoire des relations judéo-musulmanes au Maroc, Amine Cohen, a mis l'accent sur l'importance d'aborder les différentes questions liées à la composante juive au Maroc, relevant que le Dahir relatif à l'organisation de la communauté juive marocaine et la création de la Fondation du judaïsme (24 octobre 2022) a attribué de nouveaux rôles à cette composante.

De son côté, Mohamed Berras, chercheur spécialisé dans l'histoire des juifs marocains, a indiqué que les juifs d'Afrique du Nord ont migré sans



heurt vers les différentes villes andalouses, devenues des villes de science, de culture et de poésie, ajoutant que la situation politique et intellectuelle en Andalousie s'est répercutée sur la situation scientifique et culturelle du Maghreb Al Aqsa.

Il a expliqué qu'au cours de l'his-

toire, une dimension culturelle hébraïque aux multiples facettes s'est créée aux côtés des musulmans, notant que celle-ci ne s'est pas intégrée facilement, mais a nécessité de nombreuses transformations dans le temps, créant ainsi une dimension avancée de la composante culturelle juive marocaine après

la période coloniale.

M. Berras a également soutenu que le fait d'aborder la composante culturelle juive marocaine nécessite de reconnaître l'existence d'une différence entre le produit culturel juif et musulman, ainsi que l'impact de l'élément religieux dans la formation de la dimension culturelle, estimant que, dans le sillage du développement social, ce qui s'appliquait à l'action culturelle marocaine par le passé ne s'applique plus actuellement.

Il a, en outre, affirmé que la composante culturelle juive marocaine a essaimé au niveau mondial, soulignant que la diaspora judéo-marocaine a joué un rôle important dans l'extension de cette culture dans le monde et dans divers domaines, notamment la philosophie, la sociologie, l'histoire et l'économie.

Organisé sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication en partenariat avec la Wilaya et le Conseil régional de Rabat-Salé-Kénitra, le SIEL-2023, qui se poursuit jusqu'au 11 juin, est marqué par la participation de 661 écrivains, intellectuels et poètes marocains et étrangers.

Une cérémonie pour célébrer la participation historique du Maroc à la 76^{ème} édition du Festival de Cannes

Une cérémonie a été organisée, lundi à Rabat, en marge de la 28^{ème} édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), pour célébrer la participation historique du Maroc à la 76^{ème} édition du Festival de Cannes.

Lors de cette cérémonie, organisée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, un hommage appuyé a été rendu aux réalisateurs, acteurs et films marocains primés lors de la 76^{ème} édition du Festival de Cannes, notamment Asmae El Moudir, qui a remporté le prix de la mise en scène de la section "Un Certain regard" ainsi que le "Prix de l'œil d'or" pour son film "Kadib Abyad" et Kamal Lazraq, qui a été récompensé par le Prix du Jury dans la catégorie "Un Certain regard" pour son film "Les Meutes".

Cette cérémonie, rehaussée par la présence du conseiller de SM le Roi, André Azoulay, et des personnalités du monde des arts et de la culture, a été également l'occasion

de célébrer les distinctions reçues par la jeune Zineb Wakrim, qui a remporté le troisième prix de la compétition CINEF pour son court métrage poétique "Ayyur" et par Faouzi Bensaïdi qui a été sélectionné dans la section la Quinzaine des cinéastes pour son film "Déserts".

Le ministre de la Jeunesse, de la

Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a indiqué dans une déclaration à la MAP, que cette cérémonie est destinée à "fêter les victoires des cinéastes marocains à la 76^{ème} édition du Festival de Cannes", soulignant que cette célébration vise à "instaurer une culture de reconnaissance en faveur des artistes qui ont réussi à gagner

le cœur d'un public international".

"Cette prestation des cinéastes marocains pousse à réaliser que le cinéma marocain est aujourd'hui exportable à l'international, ce qui va dans le sens de la stratégie d'industrialisation de la culture et plus particulièrement du cinéma prônée par le Maroc. Cette reconnaissance vient démontrer le potentiel culturel énorme que recèle le Royaume", a relevé le ministre.

La réalisatrice Asmae El Moudir a, quant à elle, exprimé sa joie d'être récompensée devant un parterre de cinéastes et de personnalités du monde de la culture, notant que son film a été primé à Cannes, mais que cet hommage reçu à Rabat représente une "motivation de plus pour aller loin dans notre carrière, pour ne pas s'arrêter et pour viser, pourquoi pas, les Oscars".

Le réalisateur marocain Kamal Lazraq a, pour sa part, indiqué que cette cérémonie constitue "un très beau symbole qui récompense le travail d'une décennie pour réaliser

le film les Meute", notant que "c'est un très grand honneur que ce film soit récompensé dans le Festival de Cannes" et que "ça ouvre désormais le champ des possibilités pour plus de récompenses à l'international pour le 7^{ème} art marocain".

Pour leur part, les réalisateurs Zineb Wakrim et Faouzi Bensaïdi ont affirmé, dans des messages vidéo projetés à la cérémonie, que cet hommage les pousse à se surpasser pour que le cinéma marocain s'internationalise et décroche de plus en plus d'étoiles dans le monde du cinéma.

Cette cérémonie a notamment été marquée par la projection d'un documentaire retraçant les meilleurs moments de la participation des films marocains primés lors de la 76^{ème} édition du Festival de Cannes, outre la remise, par le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, aux acteurs amateurs du film "Les Meutes", Ayoub Elaid et Abdellatif Mastouri, de leurs cartes d'artistes.



Le dernier "Spider-Man" tisse sa toile sur le box-office nord-américain

Le dernier épisode de la saga de l'homme-araignée, "Spider-Man: Across the Spider-Verse", s'est hissé pour sa première semaine tout en haut du box-office nord-américain, selon les estimations dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Le héros, propulsé dans un monde fait de dimensions parallèles (multivers) dont raffole désormais Hollywood, a récolté 120 millions de dollars de recettes dans les salles du Canada et des États-Unis, un début particulièrement réussi, faisant mieux que le dernier opus.

On y retrouve Miles Morales, nouveau visage de Spider-Man apparu dès 2011 dans les bandes dessinées. Ado cool de Brooklyn, fils d'une infirmière latino et d'un policier afro-américain, il a été, comme le héros originel de la saga Peter Parker, mordu par une araignée radioactive et se balance entre les gratte-ciel de Manhattan pour combattre le crime.

Cette nouvelle mouture, en mêlant le coup de crayon intemporel de la bande dessinée aux dernières techniques d'animation assistées par ordinateur, fraye avec le cinéma d'auteur - une recette visiblement populaire.

En seconde place figure, avec 40,6 millions de dollars, la version en prises de vue réelles de "La Petite sirène" de Disney, en tête la semaine passée pour ses premiers jours dans les salles obscures.

Le remake du dessin animé de 1989 se



déroule toujours dans les Caraïbes des années 1830, aux abords d'une île fictive. Dans la mer vit Ariel (Halle Bailey), sirène de 18 ans, la plus jeune des sept filles du roi Triton (Javier Bardem) qui gouverne les océans depuis son royaume sous-marin.

En bas du podium figure "Le Croque-mitaine", film d'épouvante tiré d'une nouvelle de l'écrivain américain Stephen King, qui récolte 12,3 millions de dollars de recettes.

Le film Marvel "Les Gardiens de la Galaxie Volume 3" arrive en 4ème position avec 10,2 millions de dollars de recette. Le troisième volet de la saga, qui met en scène une équipe de mercenaires intergalactiques,

plonge cette fois les spectateurs dans une course contre la montre pour sauver le raton-laveur Rocket.

"Fast X", dernier opus de la franchise des films d'action, "Fast & Furious", prend la 5ème place avec 9,2 millions de dollars de recette.

Voici le reste du top 10:

6. "Super Mario Bros, le film" (3,4 millions de dollars)
7. "Mon père et moi" (2,1 millions)
8. "The Machine" (1,8 million)
9. "You Hurt My Feelings" (770.000)
10. "Kandahar" (765.000)

Bouillon de culture

Le cinéma marocain à l'honneur en République dominicaine

Le 7ème art marocain était à l'honneur en République dominicaine à l'occasion du tout premier cycle du cinéma marocain organisé dans ce pays des Caraïbes.

Cet événement artistique a eu lieu du 2 au 4 juin dans le cadre de la célébration de la Journée de l'Afrique. Il a été marqué par la projection de quatre films devant un public composé notamment de membres de la communauté marocaine, de critiques et d'étudiants en cinéma, indique un communiqué de l'ambassade du Maroc à Saint-Domingue.

Le cycle du cinéma marocain a été initié par la représentation diplomatique du Royaume, en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères de la République Dominicaine, le Centre cinématographique "Cinmateca Dominicana" et la Direction générale du cinéma.

Selon le communiqué, cette manifestation artistique a été bien accueillie par le public qui a loué la qualité des films projetés et le niveau atteint par le 7ème art marocain d'un point de vue technique. Les membres de la communauté marocaine vivant en République dominicaine ont particulièrement apprécié l'initiative qui leur a permis de renouer les liens avec la mère patrie.

L'industrie du divertissement tente de résister à l'essor du streaming illégal

Il est plus facile que jamais d'accéder à des contenus illégaux: malgré l'arsenal législatif en place et les mesures prises par l'industrie du divertissement, le piratage sur internet se ré-

pand, regrette Andy Chatterley, PDG de la société britannique MUSO, qui mesure ce phénomène.

Pour l'année 2022, MUSO, qui vendique les données les plus com-

plètes sur le piratage, estime à 215 milliards le nombre de visites de sites illégaux, et ses analyses montrent une augmentation du piratage de 18% entre 2021 et 2022, pour une sélection de 480.000 films et séries télévisées.

Les mesures restrictives prises par les autorités ne suffisent pas à décourager les personnes cherchant ces contenus illégaux, d'autant plus qu'ils restent facilement accessibles.

Il suffit de quelques minutes pour trouver sur Google une liste de sites de streaming illégaux et accéder aux derniers épisodes des séries à succès "Succession" ou "White Lotus", sans inscription ni paiement.

Sur le site de discussions Reddit, un forum comptant près de 1,2 million d'utilisateurs liste notamment des sites pirates de streaming et de téléchargement. Toutes les excuses possibles et imaginables y sont invoquées pour justifier le recours à ces sites illégaux.

Un facteur revient souvent: l'explosion du nombre de plateformes de streaming (Netflix, Amazon, Disney+, HBO...), dont les abonnements sont de plus en plus onéreux.

"J'en payais une ou deux fois, maintenant, il y en a 50 et tout ce qui existe dans le monde coûte de plus en

plus cher pratiquement chaque jour. Alors, je suis retourné au piratage", explique Jaydra.

D'autres sont d'une franchise désarmante: "Je n'ai pas d'excuse. Je pourrais me permettre de tout payer si je le voulais mais, au lieu de donner mon argent au PDG d'une entreprise de médias qui gagne mille fois plus que moi, je préfère économiser cet argent pour ma propre retraite", écrit Scarecrow-Johnny, un autre utilisateur de Reddit.

Face à ce phénomène, l'industrie du divertissement n'abandonne pas.

Elle reconnaît que les amendes massives infligées à des particuliers pour le téléchargement de quelques films ont été contre-productives, les faisant passer pour des entreprises tyranniques, tandis que les décisions de justice visant à bloquer des sites pirates n'étaient souvent qu'une perte de temps.

Aujourd'hui, elle se concentre sur les gros poissons, "les gens qui achètent des +supercars+ (des voitures de sport, NDLR) avec les millions qu'ils gagnent sur les sites de piratage", selon les termes de Stan McCoy, de la Motion Picture Association, qui représente les intérêts des studios hollywoodiens.

Cette association a lancé l'Alliance

pour la créativité et le divertissement (ACE), créée en 2017 pour coordonner les efforts de lutte contre le piratage à l'échelle mondiale.

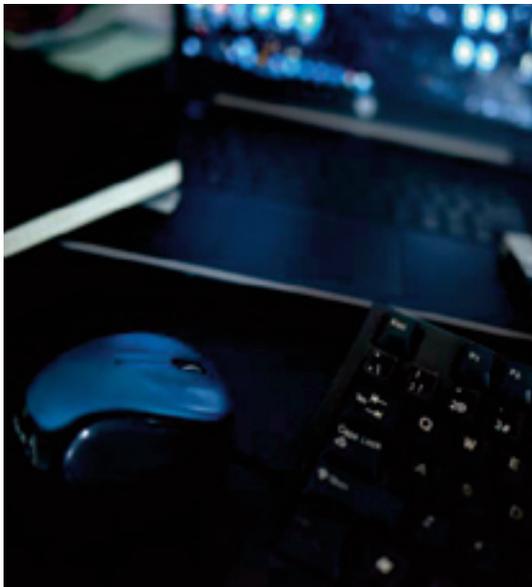
Depuis le début de l'année, l'action de l'ACE a permis la fermeture de sites pirates en Espagne, au Brésil, en Allemagne, au Vietnam, en Égypte et en Tunisie, chacun comptant des millions d'utilisateurs mensuels.

L'élimination du piratage n'étant pas réaliste, l'objectif le plus important est peut-être de veiller à ce qu'il ne se banalise pas.

"Nous avons fait beaucoup de progrès pour rendre le piratage moins facile", estime M. McCoy. "Si les gens sont déterminés à enfreindre la loi, ils le feront. Mais il faut que ce soit un phénomène marginal, et non un phénomène de masse".

Paradoxalement, les plateformes de streaming peuvent bénéficier de la surveillance du piratage, en se servant par exemple des données produites par MUSO pour mesurer le succès des films et des séries télévisées.

"Nous avons des clients qui observent ce qui est populaire sur les sites pirates et qui l'achètent pour leur plateforme", concède M. Chatterley, PDG de MUSO.



David Serero, le baryton franco-marocain L'opéra Royal du Maroc entend aussi promouvoir l'opéra en darija

Malgré ses nombreuses occupations et un programme très chargé, David Serero a bien voulu nous consacrer un peu de son temps. L'occasion de revenir sur la carrière de cet acteur, producteur et chanteur d'opéra d'origine marocaine dont les prestations sur scène, au cinéma et les œuvres discographiques ont été maintes fois saluées à travers le monde.

Libé : Vous êtes à la base de la création de la première compagnie d'opéra nationale du Maroc dont on a pu apprécier la prestation lors du gala d'ouverture de l'Opéra Royal du Maroc. Quels en sont les objectifs ?

David Serero : Le premier, c'est d'amener l'opéra au Maroc tout en y apportant une touche locale. Il s'agit donc d'un opéra pour le Maroc. Ensuite, promouvoir l'opéra en darija. Et le premier opéra sera sur la « Marche Verte ».

Il est aussi question de former la nouvelle génération de chanteurs d'opéra marocains. Car, il n'en y a malheureusement pas plus d'une dizaine à travers le monde. En revanche, il existe une cinquantaine d'étudiants sur l'ensemble du territoire national qu'il faut toutefois former. Tout comme les professeurs qui sont plus dans le chant classique, donc bien loin de l'opéra qui est la diction, la projection et plein de choses.

Parlons un peu de votre carrière. Vous avez démarré en tant que pianiste avant de devenir l'immense chanteur d'opéra que l'on connaît. Comment en êtes-vous arrivé là ?

J'ai effectivement démarré en tant que pianiste avant d'être pris d'une envie de faire plein de choses comme me mettre en scène, incarner un rôle sur scène ou à l'écran, produire un festival, une pièce ou encore un concert d'opéra.

A vrai dire, j'ai toujours considéré que jouer au cinéma, chanter à l'opéra et monter un festival d'opéra ou de films font partie d'un même métier, d'autant plus que tous ces métiers se complètent. Mais avant tout, je dois dire que j'aime travailler.

Vous vous êtes produit dans des salles internationales prestigieuses et plusieurs stations de métro. Y a-t-il encore des lieux, des villes et des pays où vous souhaitez jouer un jour ?

A ce jour, je crois avoir donné plus de 2.500 concerts et performances à tra-

vers le monde, dans une soixantaine de pays. J'ai tellement joué dans des salles prestigieuses qu'elles ne me disent maintenant plus rien, même si j'ai toujours été plus attiré par le public qu'on y retrouve.

J'aimerais désormais me rendre en Afrique subsaharienne où je n'ai pas encore eu l'honneur de me produire, donner des spectacles et des performances dans des petites contrées lointaines et lors d'occasions autres que celles que j'ai connues. Par exemple, j'ai été invité à un dîner de gala annuel de bienfaisance organisé par la Fondation diplomatique avec la République fédérale du Nigéria et présidé par SAR la Princesse Lalla Hasnaa. Lors de cette soirée, des groupes de musique africaine y ont presté et, au milieu de cette ambiance, je suis venu chanter de l'opéra. C'était magnifique !

D'où votre prestation à l'improvisiste en plein air à la Médina...

Ça fait partie de ma volonté d'amener l'opéra au plus près du public. L'accueil était extraordinaire : ils étaient curieux, tapaient des mains et chantaient. Si vous voulez que des gens vous écoutent, il faut aller vers eux comme dans les souks et Médinas, les écoles, et même dans les lieux qui font partie du patrimoine marocain. C'est ce que l'Opéra Royal du Maroc compte en tout cas faire. Donc, si vous n'allez pas à l'Opéra, c'est à l'opéra d'aller vers vous.

Vous êtes sur scène au théâtre, au cinéma et dans la discographie. Parvenez-vous à trouver du temps pour vous ?

Non, malheureusement pas. Il faut dire que chaque fois que j'arrive à prendre du temps, je me dis que j'ai ma retraite pour y réfléchir. D'un autre côté, je n'arrive pas à me reposer quand bien même rien ne se passe : je me dis « ce n'est pas bien. Il doit y avoir un sale truc qui va arriver » (rires). Finalement, j'ai choisi de battre le fer pendant qu'il est chaud.



Vous appréciez bien le Maroc que vous ne manquez pas d'évoquer à chaque occasion. Qu'y a-t-il de marocain dans votre longue carrière et riche expérience ?

L'envie d'ouvrir les portes et quand elles ne s'ouvrent pas, je construis moi-même ma porte. Ce qui est très marocain, c'est aussi cette envie de travailler avec les gens sur le long terme, pas froidement avec des emails.

Vous avez commencé votre carrière dans les comédies musicales. Quels souvenirs gardez-vous de ces années-là ? Qu'est-ce que ce passage a apporté à votre carrière ?

Ma chance, c'est d'avoir connu pratiquement tous les styles, le hard rock, le jazz avant d'aller dans l'opéra. Et pour répondre à votre question, ce que les comédies musicales m'ont apporté, c'est d'être capable de jouer tous les jours, de répéter un spectacle l'après-midi et de jouer un autre le soir. Les gens préfèrent avoir deux ou trois jours de repos, deux jours de repos avant, entre chaque représentation et pendant qu'ils sont sur un rôle, ils ne font rien d'autre. Donc, cela m'a apporté ça et en plus, je travaillais dans un restaurant pendant la journée. Cela dit, c'était une époque où l'on avait plein de rêves.

En 2019, vous avez été désigné parmi les 15 Marocains les plus in-

fluents du monde. C'est important d'être ainsi considéré ?

Oui, parce qu'en plus, c'était Royal Air Maroc qui avait fait ça et qui plus est la compagnie aérienne nationale d'un pays. Cela fait donc plaisir d'autant plus que d'autres personnalités y étaient sélectionnées comme le grand acteur Saïd Taghmaoui ; le président de LVMH Fashion Group et de Christian Dior, Sidney Toledano, puis de grands scientifiques et athlètes. C'était très beau et, encore une fois, cet amour réciproque vous donne envie de faire beaucoup plus.

Vous êtes très ouvert, toujours de bonne humeur et plein d'humour. C'est important que ces traits soient présents dans votre carrière ?

Bien sûr. Tout d'abord, ça fait partie de mon univers de divertir les gens. En même temps, quand je suis sur scène, j'explique ce qui se passe et improvise avec le public. J'ai un tel respect pour le fait qu'il ne vous connaisse pas, vienne, se déplace pour vous et s'assied vous regarder.

J'aime l'humour, faire rire les gens et divertir, mais en donnant du bon contenu parce que la comédie, c'est quelque chose de très sérieux finalement.

**Propos recueillis par
Alain Bouithy**

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres
 Ouvert N°21/2023
 Le 04 juillet 2023 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, et de la logistique de TAROUDANNT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Fourniture de Panneaux métalliques pour la signalisation verticale du réseau routier de la DPEL de Taroudannt dans la Province de Taroudannt (PC 2023)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat - M'Haita Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 600,00dh (Six Cent Dirhams 00 Cts).

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 39.240,00dh (Trente Neuf Mille Deux Cent Quarante Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 • Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;
 • Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudannt ;
 • Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4110/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEURE
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
APPEL D'OFFRE OUVERT
N°04 BIS/2023/CB/DTC

Marche réserve aux petites et moyennes entreprises aux coopératives aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
 Le 06/07/2023 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura au siège de la commune à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :
 Objet : L'achat de produits pharmaceutiques pour les B.M.H. et les centres hospitaliers

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17500,00 DH (dix-sept mille cinq cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 692991,00 DH (six cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quatre-vingt-sept onze Dirhams et 00 CTS).TTC
 Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Ainsi qu'aux dispositions de la loi n° 53-00 formant charte de la Petite et Moyenne Entreprise (PME) du 23 juillet 2002 et de la décision du Ministère de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013 pris pour l'application de l'article 139 du dit règlement des marchés

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés la commune de Bouskoura.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.

N° 4111/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 1/2023

Le 17/7/2023 A 10h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le directeur provincial de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication de Bouarfa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, Pour :
 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE D'ACCUEIL FIGUIG RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE DE FIGUIG A BOUARFA
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics de la direction provinciale de la Jeunesse, de la culture et de la communication à Bouarfa; il peut être égale-

ment téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de SOIXANTE MILLE DIRHAMX (60.000,00 DHS)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2516880,00 DHS

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics de la Direction provinciale de la Jeunesse, de la culture et de la communication à Bouarfa.

• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit envoyé par la Soumission électronique.

• Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4112/PA

ATLANTA AUTO DISTRIBUTION - SARL - AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 dhs
CESSION DES PARTS SOCIALES & DEMISSION DES GERANTS & NOMINATION DES NOUVEAUX GERANTS

Le procès verbal de l'AGE en date du 02/05/2023 de la société « ATLANTA AUTO DISTRIBUTION - SARL, sise à Casablanca, GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17, 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSEL, a décidé de ratifier les cessions de parts sociales suivantes :

- Mr MASTOUR ABDELKABIR cède à Mme AGDAY HASSNAA 500 Parts Sociales.
 - Mr SADAD ABDELILAH cède à Mr SADAD MOHAMMED 500 Parts Sociales.

- Démission de Mr MASTOUR ABDELKABIR et Mr SADAD ABDELILAH de leurs fonctions de gérant
 - Nomination de Mr SADAD MOHAMMED, titulaire de la CIN N°BL126659 et Mme AGDAY HASSNAA, titulaire de la CIN N°BH274041 des nouveaux gérants de la société pour une durée illimitée en qualité
 - Mise à jours les statuts de la société.

- La société sera engagée par la signature conjointe de Mme AGDAY HASSNAA et de Mr SADAD MOHAMMED.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 05/06/2023 sous le numéro 872958.

N° 4113/PA

Royaume du Maroc



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU MAJORATION" N° : 04/S/2023

Le 10/07/2023 à 10h, sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Safi relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Damas, Ville Nouvelle Safi, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres au "rabais ou majoration" pour :

Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Travaux d'aménagement et réhabilitation des salles de ressources, blocs sanitaires et accès pour PMR, relevant de la direction provinciale de Safi, AREF Marrakech Safi.	6.000,00 DH (Six Mille Dirhams)	312856,80 (Trois Cent Douze Mille Huit Cent Cinquante Six Dirhams, 80 Centimes)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchéspublics.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation.

N° 4108/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
 ROYAUME DU MAROC
 وزارة التجهيز والماء
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°22/2023

Le 04 juillet 2023 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUDANNT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Fourniture et pose des glissières de sécurité sur la RN 7 (Ex RR 109) du PK 439+000 Au PK 461+000 et sur la RN10 du PK186+000 au PK 217+000 dans la Province de Taroudannt (PC2023)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat -M'Haita Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10400,00dh (Dix Mille Quatre Cent Dirhams).

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 702.000,00dh (SeptCent Deux Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudannt ;
- ✓ soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

* Pour les concurrents installés au Maroc
 Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
X	X2	3

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
 Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 4109/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 23/2023/BP

Le 03/07/2023 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : fourniture et installation de garde-corps portes affiches et portes logo du Conseil Provincial d'Assa Zag et de la NARSA aux abords des établissements scolaires. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille dirhams 00 Cts (10 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Six Cents Mille Dhs 00 Cts TTC (600 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4100/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 16/2023/BP

Le 03/07/2023 à 11 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : Achat des équipements d'une restauration de la Coopérative Center

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service

du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Dix Mille Dhs 00 Cts TTC (210 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4101/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 17/2023/BP

Le 03/07/2023 à 12 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : Achat de matériel de menuiserie d'aluminium de la Coopérative Misstarravo

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Dix Mille Dhs 00 Cts TTC (210 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif

aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4102/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 18/2023/BP

Le 03/07/2023 à 12 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix,

pour le lot unique : Achat d'équipements d'un local d'imprimerie de la Coopérative AIN ALA SAHRA

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Dix Mille Dhs 00 Cts TTC (210 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4103/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 19/2023/BP

Le 05/07/2023 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : Acquisition de matériels de travaux de construction de la Coopérative AHL WAGJA

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Dix Mille Dhs 00 Cts TTC (210 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4104/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 20/2023/BP

Le 05/07/2023 à 11 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : Achat de matériels et des équipements d'une boucherie de la Coopérative BACHAYA.

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Dix Mille Dhs 00 Cts TTC (210 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4105/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 21/2023/BP

Le 05/07/2023 à 12 h 00 min n, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix,

pour le lot unique : Achat des équipements d'un local de boulangerie et pâtisserie de la Coopérative ZOUFRI

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Six Mille Cinq Cents Dhs 00 Cts TTC (106 500,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-

pisés leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4106/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 22/2023/BP

Le 05/07/2023 à 12 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : Achat des équipements d'un local de fabrication de cuir de la Coopérative AMNAT EL-FARDI

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Mille Deux Cent Vingt-Quatre Dhs 00 Cts TTC (100 224,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4107/PA

-PARA ZAIME- SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIEE UNIQUE CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS SIEGE SOCIAL:BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3 - MOHAMMEDIA Constitution d'une SARL/AU

Aux termes d'un acte s.p. en date à Mohammédia le 24/05/2023, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION : -PARA ZAIME- SARL/AU OBJET SOCIAL : La société a pour objet :

-Vente de produits parpharmaceutiques, paramédicaux et cosmétiques. SIEGE SOCIAL:BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3 - MOHAMMEDIA CAPITAL SOCIAL:Le capital est fixé à 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts Sociales de 100,00 DHS chacune et attribuées à l'associé Unique. DUREE SOCIALE : 99 années.

GERANCE : La société sera gérée par Mme. Oumaima ZAIMLE de nationalité marocaine, née le 06/06/1996 à MOULAY RACHID, titulaire de la C.I.N N°BH487481 et demeurant ANASSI GR EXT GH 43 IM 1 N°5 AHL LOUHLAM - CASA, pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été déposé au tribunal de l'insolence de Mohammédia le 05/06/2023 sous N° :1060,RC N°:33103.

N° 4121/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 062/2023/CHUIRC

Le 04/07/2023 à 12 heures 30 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix N° 062/2023/CHUIRC Objet : ACHAT DES IMPRIMES TECHNIQUES (en 8 Lots séparés).

LOT N° 1 : IMPRIMES SUR PAPIER LOT N° 2 : IMPRIMES SUR DOCUMENT LOT N° 3 : IMPRIMES SUR DOSSIER

LOT N° 4 : IMPRIMES SUR CARTON LOT N° 5 : IMPRIMES SUR ENVELOPPES - POCHETTES LOT N° 6 : ETIQUETTES DE MARQUAGE LOT N° 7 : AUTRES IMPRIMES

LOT N° 8 : QUITTANCIERS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et fournitures de la Direction du

Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics - www.marchespublics.gov.ma -.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

LOT N° 1 : 13 547,00 DHS (treize mille cinq cent quarante sept dirhams) LOT N° 3 : 6 696,00 DHS (six mille six cent quatre vingt six dirhams) LOT N° 5 : 2 466,00 DHS (deux mille quatre cent soixante six dirhams)

LOT N° 8 : 1 800,00 DHS (un mille huit cents dirhams) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

1 281 469,78 DHS/TTC (un million deux cent quatre-vingt-un mille quatre cent soixante neuf dirhams soixante huit centimes toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes :

- Soit aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement N° D1580/15/DEPP du 19 juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca.
- Soit aux dispositions de l'article 27 du règlement N° D1580/15/DEPP du 19 juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca et des articles n° 10-11-12 et 13 de l'arrêté de la ministre de l'Economie et des finances N° 1443 (14/12/2021), relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021 précité.

Le soumissionnaire est tenu obligatoirement à récupérer les modèles relatifs aux imprimés techniques auprès des Chefs des Services des Approvisionnements des Etablissements relevant du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd selon le planning suivant :

- L'HOPITAL IBN ROCHD : Le 22/06/2023 à 9 heures 30 min.

- L'HOPITAL MERE-ENFANT ABDERRAHIM HAROUCHI Le 22/06/2023 à 10 heures.

- L'HOPITAL 20 AOUT 1953 : Le 22/06/2023 à 10 heures 30 min.

- DIRECTION GENERALE : Le 22/06/2023 à 11 heures.

- CCTD : Le 22/06/2023 à 11 heures 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4115/PA ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE LA LOGISTIQUE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

Etude d'élargissement et de renforcement de la R15400 de la PK0-000 au PK13+200.-Province de TAZA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Taza. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (2.700,00 DHS) Deux Mille Sept Cent Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : (182 880,00 DHS) Cent Quatre Vingt Deux Mille Huit Cent Quatre Vingt Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETL de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique : Le dossier technique comporte :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément justifiant le domaine d'activité D4

- Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4116/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR DE L'INTERIEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA SECRETARIAT GENERAL D.B.M. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 21/2023

Le 04/07/2023 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

Achat de l'habillement pour les agents de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Taza.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (3 000,00) Trois Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : (197 988,00) Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Neuf Cent Quatre Vingt Huit Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETL de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 des règlements de consultation.

N° 4117/PA ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA SECRETARIAT GENERAL D.B.M. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 6/7/2023, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaa des Sraghna.(Salle Ait Abdelmoula Abdouhab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 16/2023/INDH A 10 H Acquisition de 9 minibus pour le transport scolaires

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000,00 dhs (Soixante Mille Dirhams)

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 15 000,00 dhs (Quinze Mille Dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 806 604,00 DHS (Huit Cent Six Mille Six Cent Quatre Dirhams).

Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El Kelaa des Sraghna.
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El Kelaa des Sraghna.
- Soit les remettre au président de la commission de l'appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 21.1982 du 9 Joumada Al Oula 1443 (14/12/2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 des règlements de consultation.

N° 4118/PA ROYAUME DU MAROC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SETTAT COMMUNE DE SETTAT *** CS/DSC/DAFESBM**

AVIS DE REPORT

Il est porté à la connaissance des concurrents et le public que l'appel d'offres n°08/CS/2023 du 15/06/2023 à 11 heures relatif à l'Organisation des Journées de fantasia - Commune de Settât-Province de Settât- publié à la Libération N° 9927 du 23/05/2023 est reporté pour le 20/06/2023 à 12h00.

N° 4120/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale
de Chichaoua
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 06/2023/CH/FCT
« Séance publique »
Le 04 juillet 2023 à 10 :00
Heures, il sera procédé
dans les bureaux de Mon-
sieur le directeur provincial
de Chichaoua (Av. Moha-
med VI, Hay Mohammadi
- CU Chichaoua), à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres
de prix, pour : l'achat de
fournitures de bureau, de
reprographie et informa-
tique pour la Direction Pro-
vinciale de Chichaoua
relevant de l'AREF-MS et
ses établissements scolaires
(lot unique).
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des affaires administratives
et financières, des construc-
tions, d'équipement et du
patrimoine. Il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
12 000,00 dirhams
(Douze Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des
fournitures est fixée à la
somme de : 784 986,78 di-
rhams (Sept Cent Quatre-
Vingt-Quatre Mille Neuf
Cent Quatre-Vingt-Six Di-
rhams Soixante-Dix-Huit
Centimes).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,

29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception aux bu-
reaux du Service des af-
faires administratives et
financières, des construc-
tions, d'équipement et du
patrimoine, Avenue Moha-
med VI, Hay Mohammadi,
CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre
récépissé dans les bureaux
précités ;
- soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
*En application des dispo-
sitions du décret précité et
celles de l'arrêté n° 1982-21
du 14 décembre 2021 relatif
à la dématérialisation des
procédures de passation
des marchés publics et des
garanties pécuniaires, les
concurrents peuvent sou-
missionner électroniqu-
ement dans le cadre de cet
appel d'offres au portail
des marchés de l'état :
www.marchespublics.gov.ma ».
Les échantillons exigés au
titre de cet appel d'offres
doivent être déposés dans
les bureaux du Service des
affaires administratives et
financières, des construc-
tions, d'équipement et du
patrimoine avant : Le :
04/07/2023.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.
NB : Cet avis d'appel d'of-
fres est strictement Réservé
aux petites et moyennes
entreprises, aux coopéra-
tives, aux unions de coopé-
ratives et aux
auto-entrepreneurs
N° 4124/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale
de Chichaoua
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 07/2023/CH/FCT
« Séance publique »
Le 04 juillet 2023 à 11 :30
Heures, il sera procédé
dans les bureaux de Mon-
sieur le directeur provincial
de Chichaoua (Av. Moha-
med VI, Hay Mohammadi
- CU Chichaoua), à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres
de prix, pour : l'achat de
matières et fournitures
d'enseignement et pièces
de rechange pour les éta-
blissements scolaires relevant
de la Direction Pro-
vinciale de CHI-
CHAOUA, AREF-MS (lot
unique).
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des affaires administratives
et financières, des construc-
tions, d'équipement et du
patrimoine. Il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
8 000,00 dirhams (Huit
Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des
fournitures est fixée à la
somme de : 590 843,47 di-
rhams (Cinq Cent Cin-
quante Mille Huit Cent
Quarante-Trois Dirhams
Quarante-Sept Centimes).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,

29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception aux bu-
reaux du Service des af-
faires administratives et
financières, des construc-
tions, d'équipement et du
patrimoine, Avenue Moha-
med VI, Hay Mohammadi,
CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre
récépissé dans les bureaux
précités ;
- soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
*En application des dispo-
sitions du décret précité et
celles de l'arrêté n° 1982-21
du 14 décembre 2021 relatif
à la dématérialisation des
procédures de passation
des marchés publics et des
garanties pécuniaires, les
concurrents peuvent sou-
missionner électroniqu-
ement dans le cadre de cet
appel d'offres au portail
des marchés de l'état :
www.marchespublics.gov.ma ».
Les échantillons exigés au
titre de cet appel d'offres
doivent être déposés dans
les bureaux du Service des
affaires administratives et
financières, des construc-
tions, d'équipement et du
patrimoine avant : Le :
04/07/2023.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.
NB : Cet avis d'appel d'of-
fres est strictement Réservé
aux petites et moyennes
entreprises, aux coopéra-

tives, aux unions de coopé-
ratives et aux auto-entre-
preneurs
N° 4125/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de
Chichaoua
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 08/2023/CH/FCT
« Séance publique »
Le 04 juillet 2023 à 14 :30
Heures, il sera procédé
dans les bureaux de Mon-
sieur le directeur provincial
de Chichaoua (Av. Moha-
med VI, Hay Mohammadi
- CU Chichaoua), à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres
de prix, pour : l'achat de
matières et fournitures
d'hygiène et de bain pour
les élèves résidents des in-
ternats des établissements
scolaires relevant de la di-
rection provinciale de CHI-
CHAOUA, AREF -MS (lot
unique).
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des affaires administratives
et financières, des construc-
tions, d'équipement et du
patrimoine. Il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
3 000,00 dirhams (Trois
Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des
fournitures est fixée à la

somme de : 196 781,70 di-
rhams (Cent Quatre-Vingt-
Seize Mille Sept Cent
Quatre-Vingt Et Un Di-
rhams Soixante-Dix Cen-
times).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception aux bu-
reaux du Service des af-
faires administratives et
financières, des construc-
tions, d'équipement et du
patrimoine, Avenue Moha-
med VI, Hay Mohammadi,
CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre
récépissé dans les bureaux
précités ;
- soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
*En application des dispo-
sitions du décret précité et
celles de l'arrêté n° 1982-21
du 14 décembre 2021 relatif
à la dématérialisation des
procédures de passation
des marchés publics et des
garanties pécuniaires, les
concurrents peuvent sou-
missionner électroniqu-
ement dans le cadre de cet
appel d'offres au portail
des marchés de l'état :
www.marchespublics.gov.ma ».
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.
N° 4126/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
مجلس إقليم الحوزة
لجنة سبدي المختار
جماعة سبدي المختار

إعلان
عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية
لقائدة موظفي جماعة سبدي المختار

يعلن رئيس جماعة سبدي المختار أنه سيقوم يوم 09 يونيو 2023 على الساعة التاسعة صباحاً بقاعة الاجتماعات بقر الجماعة امتحان الكفاءة المهنية لقائدة موظفي جماعة سبدي المختار المتوفرين على ألقابهم (6) ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة ، و ذلك حسب الجدول التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروطولوج الامتحان	المنصب المتبارى بشأنها
مساعدين من الدرجة الثانية	مساعدين من الدرجة الأولى	يحتاج امتحان الكفاءة المهنية في درجة الموظفين المتوفرين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة الأصلية.	يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 14 % من عدد الموظفين المتوفرين للشروط التنظيمية.

و يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 14 % من عدد الموظفين المتوفرين للشروط التنظيمية.

وعلى الأطر المتوفرة فيهم الشروط المذكورة أن يتقدموا بعطياتهم بصفة شخصية إلى مكتب الضبط في اسم السيد رئيس الجماعة وأخر أجل لإيداع الترشيحات هو 27 يونيو 2023

N° 4122/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 26/2023/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 05/07/2023 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabanout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Achèvement des travaux de reconstruction d'un OA au PK36+000 de la RP2036-Province d'Al Haouz

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabanout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Soixante-dix Mille Dirhams (70 000,00) Dhs.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Quatre millions sept cent vingt et un mille neuf cent huit dirhams 80 centimes TTC (4 721 908,80 Dhs).

Le contenu, des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
D : Construction d'Ouvrage d'Art	3	D1 : Ouvrages d'Art courants en béton armé

Les Entreprises non Installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 4123/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale
de Chichaoua
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° : 09/2023/CH/FCT
« Séance publique »
Le 04 juillet 2023 à 15 :30
Heures, il sera procédé
dans les bureaux de Mon-
sieur le directeur provincial
de Chichaoua (Av. Moham-
med VI Hay Mohammadi
- CU Chichaoua), à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres
de prix, pour : l'achat de
produits d'hygiène et de
désinfection pour les éta-
blissements scolaires relevant
de la DIRECTION
PROVINCIALE DE CHI-
CHAOUA, AREF -MS (lot
unique).
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des affaires administratives
et financières, des construc-
tions, d'équipement et du
patrimoine. Il peut égale-
ment être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
2 500,00 dirhams (Deux
Mille Cinq Cents Dirhams).
L'estimation des coûts des
fournitures est fixée à la
somme de : 183 974,46 di-
rhams (Cent Quatre-Vingt-
Trois Mille Neuf Cent
Soixante-Quatorze Di-
rhams Quarante-six Cen-
times).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception aux
bureaux du Service des af-
faires administratives et fi-
nancières, des construc-
tions, d'équipement et du
patrimoine, Avenue Moham-
med VI, Hay Mohammadi,
CHI-CHAOUA ;
- soit les déposer contre ré-
cépissé dans les bureaux
précités ;
- soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
*En application des dis-
positions du décret précité
et celles de l'arrêté n° 1982-21
du 14 décembre 2021 relatif
à la dématérialisation des
procédures de passation
des marchés publics et des
garanties pécuniaires, les
concurrents peuvent sou-
missionner électroniqu-
ement dans le cadre de cet
appel d'offres au portail
des marchés de l'état :
www.marchespublics.gov.ma ».

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'AVIATION CIVILE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTS
OFFRES DE PRIX
N° 02/DGAC/2023
Le Mardi 04 Juillet 2023 à 10
H du matin, il sera procédé,
dans la salle de réunion de
la Direction Générale de
l'Aviation Civile au rez de
chaussée, sise à Av. Azzaitoune
Hay Riad-Rabat à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix pour
Diagnostic du Système de Ma-
nagement de la Qualité
aboutissant au renouvellement
du Certificat ISO 9001 version
2015 au profit de la Direction
Générale de l'Aviation Civile.
- Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des marchés de la Direction
Générale de l'Aviation Civile
au 2ème étage, Av. Azzaitoune
Hay Riad-Rabat; il peut égale-
ment être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
(www.marchespublics.gov.ma).
- Le cautionnement provisoire
est fixé à Dix Mille Dirhams
(10 000,00 DH).
- L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Quatre Cent
Quatre Vingt Mille Dirhams
Toutes Taxes Comprises
(480 000,00 DH TTC).
- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 du 8 Joumada I 1434
(20 Mars 2013), relatif aux
marchés publics tel qu'il a
été modifié et complété.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé
leurs plis au Service des
marchés de la Direction
Générale de l'Aviation Ci-
ville, 2ème étage, Av. Zay-
toun Hay Riad-Rabat.
• Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau
précité ;
• Soit remis, séance tenante,
au président de la commis-
sion d'appel d'offres au début
de la séance, et avant l'ou-
verture des plis.
• Soit déposer par voie
électronique à partir du
portail des marchés publics
(www.marchespublics.gov.ma)
conforme aux dispositions
de l'article 148 du décret
n° 2-12-349 du 8 Joumada
I 1434 (20 Mars 2013),
relatif aux marchés pu-
blics tel qu'il a été modifié
et complété.
- Les pièces justificatives
à fournir par les concurren-
ts sont celles prévues par
l'article 08 du règlement de
consultation.
N° 4128/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE MÉDIOUNA
SECRETARIAT
GÉNÉRAL
DBM
Avis d'Appel d'offres
ouvert
N° 10/2023/BG
Le 05/07/2023 à 10H00, il
sera procédé dans la salle
de réunion du Secrétariat
Général de la province de
Médiouna, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
pour l'achat de matériels
et mobilier de bureau pour
l'équipement des annexes

Avis d'Appel d'offres
ouvert
N° 09/2023/BG
Le 04/07/2023 à 10H00, il
sera procédé dans la salle
de réunion du Secrétariat
Général de la province de
Médiouna, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
pour l'achat de matériels
de bureau pour l'équipement
des annexes administratives
relevant de la
Province de Médiouna -
Lot unique.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du secrétariat général de la
province de Médiouna (di-
vision de budget et des
marchés/service des mar-
chés), il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Trois mille dirhams (3
000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de Deux cent
cinquante et un mille qua-
tre cent dirhams TTC (251
400,00 Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n°
2.12.349 relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau
précité.
• Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureau
du secrétariat général de
la province de Médiouna
(division de budget et
des marchés/service des
marchés).
• Soit les transmettre par
voie électronique au Maître
d'ouvrage via le portail des
marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.
• Soit les remettre au Pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les prospectus exigés par
le dossier d'appel d'offres
doivent être déposés dans
le bureau de service des
marchés au plus tard le
03/07/2023 à 14H
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 08 du règle-
ment de consultation.
N° 4129/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MEDIOUNA
SECRETARIAT
GENERAL
DBM
Avis d'Appel d'offres
ouvert
N° 10/2023/BG
Le 05/07/2023 à 10H00, il
sera procédé dans la salle
de réunion du Secrétariat
Général de la province de
Médiouna, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
pour l'achat de matériels
et mobilier de bureau pour
l'équipement des annexes

administratives relevant de
la Province de Médiouna -
Lot unique.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du secrétariat général de la
province de Médiouna (di-
vision de budget et des
marchés/service des mar-
chés), il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
vingt mille dirhams (20
000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de Un million
deux cent quarante-cinq
mille trois cent quatre-
vingt-dix dirhams TTC (1
245 390,00 Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n°
2.12.349 relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau
précité.
• Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureau
du secrétariat général de
la province de Médiouna
(division de budget et
des marchés/service des
marchés).
• Soit les transmettre par
voie électronique au Maître
d'ouvrage via le portail des
marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.
• Soit les remettre au Pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les échantillons exigés par
le dossier d'appel d'offres
doivent être déposés dans
le bureau de service des
marchés au plus tard le
04/07/2023 à 14H00
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 08 du règle-
ment de consultation.
N° 4130/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA PECHE
MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
OFFICE REGIONAL
DE MISE EN VALEUR
AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2023/CD/DA
Le 11/07/2023 à 10 heures
il sera procédé dans la salle
de réunions de l'Office Ré-
gional de Mise en Valeur
Agricole des Doukkala
(O.R.M.V.A.D.), sis à 16
Avenue Mohammed VI à
El Jadida, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix pour les :
TRAVAUX D'AMENAGE-
MENT DE DEUX PISTES
AGRICOLES EN BI-
COUCHE AU NIVEAU
DE LA COMMUNE TER-
RITORIALE EL MECH-
REK.

PROVINCE DE SIDI BEN-
NOUR
Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable à partir
du portail des marchés pu-
blics de l'état : www.marchespublics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
35 000,00 (Cinquante Cinq
Mille) Dirhams.
L'estimation des coûts des
travaux établie par le ma-
ître d'ouvrage est fixée à la
somme de 3 067 357,08
DH-TTC (Trois Millions
Soixante Sept Mille Trois
Cent Cinquante Sept Di-
rhams Huit Centimes
Toutes Taxes Comprises).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27
et 29 du décret n°2-12-349
du 8 Joumada I 1434 (20
Mars 2013), relatif aux mar-
chés publics et de l'arrêté
de la ministre de l'écono-
mie et de finance n°1982-21
du 9 Joumada I 1443 (14
Décembre 2021) relatif à la
dématérialisation des pro-
cédures de passation des
marchés publics et ses ga-
ranties pécuniaires.
Les concurrents doivent
déposer leurs plis électro-
niquement au portail des
marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma
Chaque concurrent doit
fournir une copie certifiée
conforme à l'original du
certificat de la branche
d'activité, qualification et
catégorie, des entreprises
intervenant dans le do-
maine de l'irrigation et
l'aménagement de l'espace
agricole, suivantes :
- Branche d'activité 7: Amé-
nagement de pistes agri-
coles et rurales.
- Qualification 7.1: Amé-
nagement de pistes agricoles
et rurales.
- Classe minimale 3.
Les entreprises non instal-
lées au Maroc doivent four-
nir le dossier technique tel
que prévu par le règlement
de la consultation.
Il est prévu une visite des
lieux le 26/06/2023 à 10
heures et le départ est à
partir du siège de FORM-
VAD.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 14 du règle-
ment de la consultation.
N° 4131/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 07/2023/DGM
Le 03/07/2023 à 10h, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Direction Gé-
nérale de la Météorologie à
l'ouverture des plis relatif à
l'appel d'offres sur offres
de prix n° 07/2023/DGM,
pour la fourniture des
pièces de rechanges pour
les campagnes d'étalon-
nage des instruments d'ob-
servation de la météorologie
en quatre(04) lots. (Pré-
fecture d'arrondissement Hay
Hasani).
Lot N° 1:Fourniture des
pièces de rechanges pour
les campagnes d'étalon-

nage des instruments d'ob-
servation de marque Vai-
sala.
Lot N° 2:Fourniture des
pièces de rechange pour les
campagnes d'étalonnage
des instruments d'obser-
vation de marque Microstep.
Lot N° 3:Fourniture des
pièces de rechange pour les
campagnes d'étalonnage
des instruments d'obser-
vation de marque Cimel.
Lot 4 : Fourniture des
pièces de rechange pour les
campagnes d'étalonnage
des instruments d'obser-
vation de marques Diverses.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Marchés Publics de la
Direction Générale de la
Météorologie en face de la
préfecture Hay Hassani
Boîte Postale 8106 à Casa-
blanca, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
(www.marchespublics.gov.ma)
-Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Lot N° 1: 9 000,00 dhs
(Neuf mille dirhams).
Lot N° 2: 6 000,00 dhs (Six
mille dirhams).
Lot N° 3: 6 000,00 dhs (Six
mille dirhams).
Lot N° 4 : 11 000,00 dhs
(Onze mille dirhams).
L'estimation du maître
d'ouvrage pour la Fourni-
ture est fixée à la somme de :
Lot N° 1: 748 200,00
dhs(Septcent quarante-huit
mille deux Centsdirhams
TTC).
Lot N° 2: 274 440,00 dhs
(Deux cent Soixante-qua-
torze mille quatre cent qua-
rante dirhams TTC).
Lot N° 3: 332 400,00dhs
(Trois cent trente-deux
mille quatre cent dirhams
TTC).
Lot N° 4 : 858 000,00
dhs(Huit cent cinquante-
huit mille dirhams TTC).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret
n°2-12-349 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le Service
des Marchés Publics de
la Direction Générale de
la Météorologie en face de
la préfecture Hay Hassani
Boîte Postale 8106 à Casa-
blanca.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
Service précité ;
- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit transmettre par voie
électronique conformé-
ment aux dispositions de
l'arrêté de la ministre de
l'économie et des finances
n° 1982-21 du 08 Kaada
1435 (14 Décembre 2021)
relatif à la dématérialisa-
tion des procédures de pas-
sation des marchés publics
Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.
N° 4132/PA

Sté HAPPY MEUBLES
Société à responsabilité
limitée au capital de
100.000,00 DH
Siège social : 12,
Rue Essanaoubar Étage 4
Appt 12 Casablanca
Constitution d'une société
à responsabilité limitée
à associé unique
I- Aux termes d'un acte
sous seing privé en date à
Casablanca, le 16/05/2023,
il a été établi les statuts
d'une société à responsabi-
lité limitée à associé unique
dont les caractéristiques
sont les suivantes :
Dénomination : HAPPY
MEUBLES SARL AU
Objet : La société a pour
objet soit directement, soit
pour elle-même, soit en
participation, soit pour un
tiers au Maroc et dans tout
autre pays étranger :
- L'achat, la vente, la représen-
tation, la commission, et
le commerce en général.
- L'importation de tout
genre d'ameublements
- L'importation de tout
genre de marchandises.
- Et plus généralement
toutes opérations indus-
trielles, commerciales, fi-
nancières, mobilières ou
immobilières se rattachant
directement ou indirectement
aux activités sus-
énoncées ou susceptibles
de favoriser le développe-
ment de la société.
Durée : 99 années.
Siège social : 12, Rue Essanaoubar
Étage 4 Appt 12
Casablanca
Capital social : 100.000,00
DHS divisé en 1000 parts
de 100,00 DHS chacune re-
présentant les apports en
numéraires effectués à la
société par :
- Mr ABDELILAH BEN-
SAHRI : 1000 parts sociales
Gérance : Est nommé gé-
rant unique de la société
pour une durée illimitée :
- Mr. Abdelilah Bensahri
Année sociale : Commence
le 1er Janvier et se termine
le 31 décembre de chaque
année.

Répartition des bénéfices :
5% à la réserve légale, le
solde est suivant décision
des associés, soit distribué,
soit pris en réserve, soit re-
porté à nouveau.
2/ Le dépôt légal a été ef-
fectué auprès du greffe du
tribunal de commerce de

Casablanca, le 01-06-2023
sous le n° 585501.
N° 4268/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
Aux termes d'un acte SSP
du 05/05/2023 il a été éta-
bli les statuts d'une Société
Sarl, dont les caractéristi-
ques sont les suivantes :
Dénomination: MYRYS
S.A.R.L.
Siège Social: 26 AV MERS
SULTAN ETG 1 APPT 3-
CASABLANCA
Objet: CONSEIL DE GES-
TION
Capital Social : 10 000.00
DHS.
Gérance: MMIRY AZIZ
Dépôt légal : Le dépôt légal
et le RC ont été effectués au
greffe du tribunal de Com-
merce de Casa le
06/06/2023 sous les Numé-
ros 21157 et 585951.

N° 4133/PA
FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL: 06 71 66 19 18/06 61
86 89 08

Pour STE TRANSFERT
RAPIDE MOYA SARL AU
Aux termes d'un PV de
l'Assemblée générale extra-
ordinaire en date de
08/05/2023 à SETTAT de
la société TRANSFERT
RAPIDE MOYA SARL AU,
Société A Responsabilité li-
mitée au capital de 100
000.00 DHS dont le siège so-
cial est situé à RES ASMAA
RUE IBN KHELDOUN
N°02 SETTAT, l'associé
UNIQUE de la dite société
décide :
- L'ouverture de la succu-
sale situant à SETTAT LOT
MIFTAH EL KHEIR TR 01
LOT N 155 IER ETG.
- Démission de gérant et
nomination d'un nouveau
gérant
- Le Dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de SETTAT
le 05/06/2023.

N° 4134/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie
et des Finances
Direction des Domaines
de l'État
Direction Régionale
de Guelmim
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 02/2023/
DRDE GUELMIM

Le 24/07/2023 à 10 heures,
il sera procédé, dans la salle
des réunions de la Direc-
tion Régionale des Do-
maines de l'État de
Guelmim, sise à HAY EL-
QODS Boulevard ABOU
AAMAR N°56 GUELMIM,
à l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres des prix
concernant la réalisation
des prestations topogra-
phiques dans le ressort ter-
ritorial de la Direction
Régionale des Domaines de
l'État de Guelmim en lot
unique.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à la Direc-
tion Régionale des Do-
maines de l'État de
GUELMIM sise à HAY EL-
QODS Boulevard ABOU
AAMAR N°56 GUELMIM.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
marocain des marchés pu-
blics ([www.marches-pu-
blics.gov.ma](http://www.marches-pu-
blics.gov.ma)).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
Vingt Mille (20.000,00) Di-
rham.

L'estimation annuelle du
coût de la prestation est
fixée à la somme de :
- minimum annuel : Un mil-
lion trois-cent-dix-huit
mille cinq-cent-quatre-
vingts trois dirhams et seize
centimes (1.318.583,16 DH)
TTC.
- maximum annuel : deux
millions six-cent-treize
mille huit-cent-quatre-
vingts-un dirhams et qua-
tre centimes
(2.613.881,04DH) TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 du 20/03/2013 relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- Obligatoirement envoyer,
par voie électronique à par-
tir du portail des marchés
publics [www.marches-pu-
blics.gov.ma](http://www.marches-pu-
blics.gov.ma) conformément
à l'article 41 de l'arrêté de la
ministère de l'économie et
des finances n° 1982-21 du
09 Joumada I 1443 (14 Dé-
cembre 2021) relatif à la dé-

matérialisation des procé-
dures de passation des
marchés publics et des ga-
ranties pécuniaires et l'arti-
cle 7 de l'arrêté du ministre
de l'économie et des fi-
nances n° 20-14 du
04/09/2014.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 4135/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° 20/2023/DGM
Le 04/07/2023 à 10h00, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Direction Gé-
nérale de la Météorologie,
en face de la préfecture Hay
Hassani Casablanca à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix n°
20/2023/DGM, relatives
aux Audits de Renouvelle-
ment de la certification et
de suivi du système de Ma-
nagement de la qualité de
la Direction Générale de la
Météorologie selon la
norme ISO 9001 version
2015 (Marché à tranches
conditionnelles)
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au Service
des Marchés et gestion
comptable de la Direction
Générale de la Météorologie
en face de la préfecture
Hay Hassani Boite Postale
8106 à Casablanca, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics
([www.marchespublics.gov.
ma](http://www.marchespublics.gov.
ma))

-Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 5.000,00 dhs (Cinq Mille
dirhams).

-L'estimation des coûts du
marché établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de 239 700,00 Di-
rham TTC (Deux Cents
Trente Neuf Mille Sept
Cent Dirhams Toutes Taxes
Comprises).

- Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret
n°2.12.349 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Ser-
vice des Marchés public et
gestion comptable de la Di-
rection Générale de la Mé-
téorologie en face de la
préfecture Hay Hassani à
Casablanca.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
Service précité;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les transmettre par
voie électronique conformé-
ment aux dispositions
de l'arrêté du ministre de
l'économie et des finances
n°20-14 du 08 Kaada 1435
(04 Septembre 2014) relatif
à la dématérialisation des
procédures de passation
des marchés publics

Pour les concurrents instal-
lés au Maroc : sont tenus de
fournir une copie certifiée
conforme à l'original du
certificat d'agrément : do-
maine d'activité exigé est
D130(Etudes générales) ainsi
que le dossier technique tel
que prévu dans le règle-
ment de consultation.

Pour les concurrents non
installés au Maroc : sont
tenus de fournir le dossier
technique tel que prévu
dans le règlement de
consultation.

Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 4136/PA

ROYAUME DU MAROC
Le Chef de Gouvernement

anrt

Agence nationale de réglementation
des télécommunications
www.anrt.ma
SARL 142201800107440

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°AO-34-2023

Le 18 Juillet 2023 à 10h00 il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Régulation des Télécommunications, sise à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad -B.P 2939 -Rabat 10 100 - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

La réalisation de mesures de couverture et d'évaluation de la qualité de service des réseaux publics de télécommunications au Maroc.

Marché cadre aléatoire :

- Lot n°1 : Relevé de la couverture des réseaux mobiles ;
- Lot n°2 : Mesures de la QoS des services de la téléphonie mobile, du SMS et de l'Internet mobile.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'ANRT (Division des Achats et de la Logistique), sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.anrt.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, par an, à la somme de :

- Estimation du montant minimum en dirhams TTC :
Lot n°1 : Deux Millions Six Cent Cinquante Deux Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (2.652.000,00 DH TTC).
Lot n°2 : Quatre Millions Six Cent Quatre Vingt et Un Mille Huit Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (4.681.800,00 DH TTC).
- Estimation du montant maximum en dirhams TTC :
Lot n°1 : Quatre Millions Six Cent Quatre Vingt Deux Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (4.692.000,00 DH TTC).
Lot n°2 : Sept Millions Huit Cent Treize Trois Mille Six Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (7.833.600,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des documents des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 20/2014-DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 - au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Ryad
B.P.: 2939, Rabat 10 100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 82
www.anrt.ma



N°666/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Sport et de la Jeunesse

Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca - Settât
Direction provinciale d'Eljadida

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 121/INV/2023

Le Directeur Provincial d'El-Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca - Settât,

Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, informe le publicque :

L'estimation des Travaux de l'Appel D'offres Ouvert n° 121/INV/2023 paru dans le journal -
LIBERATION-N° 9933 du 30/05/2023 ; a été rectifiée, il faut donc lire:

L'estimation de l'A/O/O est fixée à : 1 035 650,40 DHS au Lieu de 976 790,40 DHS

Le reste est sans changement

N° 4137/PA



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Si Trump revient



Alors que commence la campagne des élections présidentielles de 2024 aux États-Unis, le plus probable est que nous assistions après les primaires à une réédition de la compétition entre le président Joe Biden et Donald Trump. Si l'on en juge par la carte électorale de 2020, Biden est bien placé pour l'emporter. Mais la vie politique américaine est imprévisible et toutes sortes de surprises, dans toutes sortes de domaines – sanitaire, judiciaire ou économique – peuvent modifier le paysage. Ainsi beaucoup d'amis étrangers me demandent-ils ce que deviendrait la politique étrangère des États-Unis si Trump devait revenir à la Maison Blanche.

La question est d'autant plus compliquée que Trump lui-même est imprévisible. La présidence fut sa première fonction politique, et son parcours personnel s'y est traduit par un style politique bien peu conventionnel. Le succès qu'il a obtenu comme vedette de la télé-réalité l'a incité à se préoccuper surtout de l'attention des caméras – avec à la clé des déclarations plus scandaleuses et choquantes que vraies, et la rupture des normes conventionnelles de comportement.

Trump a aussi eu l'intuition qu'il pouvait mobiliser les mécontentements en dénonçant les effets économiques inégaux des échanges mondialisés et en soufflant sur les braises du ressentiment à l'égard de l'immigration et des changements culturels, surtout chez les hommes blancs âgés n'ayant pas fait d'études supérieures. En alimentant un flux constant de déclarations populistes, protectionnistes et nationalistes, il s'est assuré une couverture médiatique non moins constante.

Revenons en 2016. Beaucoup s'attendaient alors à ce que Trump décale vers le centre son message politique, comme l'auraient fait la plupart des politiciens ordinaires. Il a choisi au contraire de s'appuyer sur la loyauté de sa base, qu'il a utilisée comme arme de dissuasion contre quiconque, parmi les élus de son parti au Congrès, osait le critiquer ou le contredire. Ces républicains qui lui étaient ouverte-

ment opposés ont bientôt perdu leurs premiers contre des concurrents soutenus par Trump. En conséquence de quoi, Trump s'est assuré le contrôle presque total du parti républicain. Toutefois, lors des élections de 2020, ses tentatives de séduction de l'extrême droite lui ont peut-être coûté la voix de certains républicains modérés ou d'électeurs indépendants, cruciaux dans les États clés, où les deux partis sont presque à égalité.

En tant que président, Trump se sera montré différent de tous ses prédécesseurs. Il a souvent annoncé sur Twitter des décisions politiques majeures (ou le renvoi de membres de son cabinet), prises apparemment sur un coup de tête. Son administration fut donc caractérisée par de fréquents changements au plus haut niveau et par une communication politique contradictoire, avec un président qui contredisait ses propres ministres ou conseillers. Ce qu'il a ainsi perdu en cohérence, il l'a en revanche regagné dans sa maîtrise du calendrier médiatique et politique. L'imprévisibilité de Trump fut le meilleur de ses outils politiques.

Sans qu'on puisse affirmer que Trump ait jamais eu de convictions politiques profondes, elles sont du moins éclectiques, plus que traditionnellement républicaines. Il a longtemps fait profession de foi protectionniste et a diffusé le ressentiment nationaliste en déclarant que les alliés de l'Amérique profitaient d'elle. Il a ouvertement remis en cause le consensus de l'ordre libéral de l'après-guerre et proclamé que l'OTAN était devenue obsolète, conduisant John Bolton, l'un de ses anciens conseillers pour la sécurité nationale, à s'inquiéter publiquement qu'il retire les États-Unis de l'Alliance s'il était réélu. De son côté, Trump a récemment promis de « finir le processus entamé avec [son] administration et de réévaluer totalement le but de l'OTAN ».

Trump, pendant son mandat, a retiré les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat et il a abandonné le Partenariat transpacifique, que le président Obama avait négocié. Il a affaibli l'Organisation

mondiale du commerce, imposé à ses alliés des droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium, lancé une guerre commerciale contre la Chine, retiré son pays de l'accord sur le nucléaire iranien, critiqué le G7 et loué des dirigeants autoritaires dont le bilan en matière de violation des droits de l'homme est connu. Il a notamment entretenu des relations cordiales sinon amicales avec le président russe Vladimir Poutine et s'est affirmé sceptique sur le soutien des États-Unis à l'Ukraine.

Les enquêtes d'opinion montrent que le soft power américain s'est considérablement effrité durant les années Trump. Si des tweets peuvent décider de l'agenda politique mondial, ils peuvent aussi offenser les autres pays. Trump ne s'est que très peu soucié des droits humains, et ses discours ont montré en quel mépris il tenait les principes de la démocratie que tous les présidents ont fait leurs depuis Jimmy Carter et Ronald Reagan. Même des critiques de ces principes, qui ont applaudi la position plus dure de Trump sur la Chine, lui ont reproché de ne pas avoir suffisamment travaillé avec les alliés dans sa réaction au comportement de Pékin. Trump a en outre sapé le prestige dont avait longtemps joui l'Amérique en tant qu'influence majeure au sein des institutions mondiales.

Qu'advient-il donc, lors d'un deuxième mandat de Trump ?

Rappelons qu'avant les élections de 2016, 50 anciens hauts responsables républicains de la sécurité avaient signé et fait paraître une déclaration, avertissant qu'un président doit être maître de soi, contrôler ses émotions, et n'agir qu'après délibération et mûre réflexion. [...] Trump n'a aucune de ses qualités indispensables. Il ne doit pas entretenir de points de vue conflictuels. Il a effrayé nos plus proches alliés avec son comportement erratique. Lorsque Trump a gagné, ces critiques ont été bannis de toute fonction dans l'administration, ce qui sera probablement au nouveau le cas.

En tant que dirigeant politique lancé

à la conquête du pouvoir, Trump a manifestement fait preuve de ses capacités. Mais son tempérament, son comportement de gouvernant manquant de l'intelligence émotionnelle qui fut au fondement des succès de présidents comme Franklin D. Roosevelt et George H. W. Bush.

Comme l'avait dit Tony Schwartz, l'auteur de l'autobiographie de Trump: « Dès le début, j'ai compris que le sentiment de sa propre valeur était toujours en danger chez Trump. Lorsqu'il se sent agressé, il réagit impulsivement et se met sur la défensive, et il construit le récit de son autojustification, indépendamment des faits. [...] Trump, tout simplement, ne manifeste ni émotion ni intérêt pour autrui. [...] Un point fondamental de tout cela, c'est que les faits sont ceux que Trump estime qu'ils ont dû être tel ou tel jour ». En tant que président, les besoins personnels de Trump ont souvent décidé de ses raisons et épiété sur ses objectifs politiques. Son tempérament pose aussi une limite à l'intelligence contextuelle de Trump. Alors que son manque d'expérience dans les affaires publiques et internationales le faisait déjà moins qualifié que la plupart de ses prédécesseurs, il n'a presque montré aucun intérêt pour apprendre et combler ses lacunes en ces domaines. Pire, son besoin constant d'être approuvé a conduit à des choix politiques erronés, qui ont affaibli les alliances de l'Amérique – notamment après ses entretiens au sommet, en 2018, avec Poutine et le Nord-Coréen Kim Jong-un.

A en juger par le comportement de Trump depuis qu'il n'est plus président, rien n'a changé. Il continue de refuser sa défaite de 2020, et sa campagne pour revenir à la Maison Blanche après les élections de l'an prochain est déjà riche en déclarations extrémistes qui mobilisent sa base. S'il gagne, on ne peut prédire qu'une chose de la politique étrangère des États-Unis : elle sera imprévisible.

Par Joseph S. Nye, Jr.
Professeur à l'Université de Harvard et ancien sous-secrétaire américain à la Défense

Sport

Qui d'Aguerd ou de Mrabet soulèvera le trophée de la Conference League ?



Après la consécration en Europa League des internationaux marocains Yassine Bounou et Youssef En Nesry, sous les couleurs du FC Séville, c'est désormais au tour de Nayef Aguerd ou Soufiane Mrabet de décrocher une première étoile européenne.

La finale de la Conférence League, prévue ce soir à partir de 20 heures au Fortuna Arena à Prague, entre le club italien de la Fiorentina et son homologue anglais de West Ham sera suivie avec grand intérêt par le public marocain. D'un côté, il y aura la Viola de Soufiane Mrabet qui aura à cœur de

succéder à l'AS Roma au palmarès de la C3, et de l'autre, il y aura l'équipe des Hammers d'Aguerd qui court derrière son premier titre à l'échelon européen.

Pour les joueurs marocains, ça sera l'occasion de boucler leur saison sur de bonnes notes, une nouvelle performance qui s'ajoutera à leur exploit réalisé lors du dernier Mondial FIFA au Qatar, lorsque le Onze national avait réussi à atteindre les demi-finales.

Un match qui revêt toute son importance du moment où il pourrait constituer, que ce soit pour Nayef Aguerd ou Soufiane Mrabet, leur dernière apparition avec les maillots res-

pectifs de West Ham et de la Fiorentina. Les deux internationaux marocains sont en effet, courtisés par bon nombre de cadors du football européen à l'instar de Yassine Bounou et Youssef En Nesry, bien partis pour changer de lieux.

En attendant, lesdits joueurs et les autres internationaux marocains devront rejoindre bientôt les rangs de la sélection marocaine qui aura à disputer deux matches en ce mois de juin, un amical contre le Cap-Vert, et un autre officiel comptant pour les éliminatoires de la CAN contre l'Afrique du Sud.

M.B

Divers

Basketball

Les clubs de Majd Tanger et du FUS de Rabat se sont imposés loin de leurs bases, lundi, face, respectivement, au Wydad de Casablanca et à l'Ittihad de Tanger, en demi-finales aller de la division excellence hommes de basketball.

Ainsi, Majd Tanger a ramené une précieuse victoire de l'antre du Wydad Casablanca sur le score de 71 à 58, un succès qui permettra au club de la ville du Détroit de disputer sous de bons auspices la manche retour.

Quant au FUS de Rabat, il s'est difficilement imposé face à l'autre club tangérois de l'Ittihad (64-63), ce qui augure d'une confrontation alléchante au retour.

Les demi-finales retour sont prévues jeudi prochain.

Foot à 6

La sélection marocaine de football à 6 s'est imposée face à son homologue irlandaise sur le score de 4 buts à 2, en match du premier tour de la Coupe du monde de la discipline, qui se déroule à Essen en Allemagne du 2 au 11 juin.

Il s'agit de la deuxième victoire de suite de l'équipe nationale, après celle contre l'Ecosse par 7 buts à 2.

"La participation marocaine à cette compétition vise à honorer les couleurs nationales et à participer au rayonnement du football marocain au niveau mondial", a déclaré Imad Mahassine, manager général de l'équipe nationale de football à 6, par ailleurs président de la Confédération africaine de ce sport et membre du comité exécutif de la Fédération internationale de la discipline.

Ce match s'est déroulé en présence de la consule générale du Maroc à Düsseldorf, Loubna Aït Bassidi. A la faveur de cette victoire, le Maroc occupe la première place (6 pts) du groupe D qui comprend également la Géorgie.

C'est parti pour la 22^{ème} édition du Trophée Hassan II de Tbourida

La 22^{ème} édition du Trophée Hassan II de Tbourida, Championnat du Maroc des arts équestres traditionnels, organisé par la Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE), sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a démarré lundi à Dar Es Salam à Rabat.

Les éliminatoires se disputeront durant quatre jours avec la participation de dix-huit Sorbas Seniors (17 ans et plus) et six Sorbas Juniors (de 12 à 16 ans). Les phases finales sont prévues samedi et dimanche pour déterminer la Sorba qui remportera le titre de cette édition.

Les 18 sorbas qualifiées chez les seniors représentent les régions de Casablanca-Settat (Mohammedia 1, El Jadida 1 et Casablanca 1), Rabat-Salé-Kénitra (Skhirat-Témara 1, Khémisset 1 et Kénitra 1), Béni Mellal-Khénifra (Béni Mellal

2), Marrakech-Safi (Marrakech 1, Yousoufia 1, Rhamna 1), Guelmim-Oued Noun (Guelmim 1), l'Oriental (Taourirt 2, Oujda 2), Fès-Meknès (Taounate 1) et Dakhla-Oued Eddahab (Dakhla 1).

Quant aux six sorbas juniors, elles sont issues des régions de Rabat-Salé-Kénitra (Khémisset 1, Kénitra 1), Meknès-Fès (Meknès 1), Béni Mellal-Khénifra (Béni Mellal 1), Marrakech-Safi (Tahnaout 1), Casablanca-Settat (Mohammedia 1).

Ces sorbas se sont qualifiées à ce prestigieux évènement suite aux concours régionaux et interrégionaux, organisés tout au long de l'année, en partenariat avec la Société Royale d'Encouragement du Cheval (SOREC).

La 21^{ème} édition de ce trophée avait été remportée, chez les seniors, par la Sorba du Moqaddem Maher El Bachir de la région Casablanca-Settat, alors que le titre

est revenu, côté juniors, à la sorba du Moqaddem Oussam El Aoussi de la région Marrakech-Safi.

La mise de la Tbourida sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO en 2021, conforte la dimension symbolique de cette pratique équestre séculaire.

Les compétitions équestres traditionnelles débutent par un passage de la "Sorba" menée par le "Moqquadem" pour saluer le public, avant de revenir à la ligne de départ pour s'élancer dans une belle course durant laquelle les cavaliers montrent leurs talents, dans le but de maîtriser leur monture et leur fusil. Au signal donné par le "Moqquadem", généralement le plus âgé de la "Sorba", les cavaliers doivent appuyer sur la gâchette de leurs fusils, car le succès de la "Tbourida" dépend de la simultanéité des tirs.

Les "Sorbas" sont notées selon des

critères fixés par les juges de la Fédération Royale marocaine des sports équestres, et qui prennent en compte l'unité des mouvements des cavaliers, le rythme du galop, le mouvement des fusils, le timing du tir, la tenue traditionnelle et la selle. Les cavaliers sont également notés sur le degré de coordination et de communication, la maîtrise du cheval, ainsi que l'allure générale du cavalier et de son cheval.

Les cavaliers tiennent à porter la tenue traditionnelle composée de la "Jellaba", du "Salham", du "turban", et des chaussures hautes et portent le poignard et le fusil orné de décorations et de gravures.

La selle, confectionnée par des artisans, est décorée par des dessins et des broderies reflétant le patrimoine marocain authentique, met en valeur la beauté du cheval et de son cavalier et montre sa position sociale au sein de sa tribu.

Les filets fantômes, fléau invisible des océans

"Engins de mort" omniprésents dans les océans, les filets fantômes, et autres engins de pêche perdus ou abandonnés, piègent les animaux marins et polluent les plages du monde entier. Récupérés et transformés, ils finissent aussi parfois dans les musées.

Le problème est connu depuis les années 1960, quand les flottilles de pêche ont commencé à troquer leurs filets en fibre naturelle pour le plastique. Plus efficaces et plus maniables, les engins de pêche (casiers, sennes, chaluts, filets) ont aussi vu leur espérance de vie en mer s'accroître considérablement.

Qu'il soit perdu ou volontairement abandonné, le filet en nylon va dès lors rester pêchant pendant des mois, voire des années, piégeant tortues, phoques, baleines, dauphins et oiseaux de mer.

"Ce sont des engins de mort, qui ont une durée de vie extrêmement longue, les macro-déchets les plus importants dans l'océan", décrit Lamya Essemli, présidente de Sea Shepherd France, dont l'association mène des campagnes de récupération de filets fantômes.

En septembre 2021, les agents du

parc naturel marin d'Iroise avaient ainsi remonté au large de Douarnenez (Finistère) un filet fantôme de 200 mètres de long, dans lequel de nombreux crustacés s'étaient retrouvés piégés."

Autant de pertes pour la biodiversité et... pour les pêcheurs. "Les pêcheurs savent très bien qu'un filet qui est au fond continue à pêcher, donc c'est autant de prises potentielles qui sont perdues", témoigne Livier Schweyer, technicien de l'environnement au Parc marin, qui ajoute que les pêcheurs partenaires du parc signalent généralement l'engin perdu et sa localisation. Le phénomène pour autant est difficile à quantifier. "C'est le problème du milieu marin: beaucoup de données nous échappent. Les filets fantômes portent bien leur nom", résume M. Schweyer. L'estimation, souvent reprise, de 640.000 tonnes d'engins de pêche perdus ou abandonnés par an est sans doute exagérée, selon une étude. Il n'en reste pas moins que le problème est omniprésent dans tous les océans du monde.

Une enquête de sciences participatives (Fish & Klik) a ainsi permis de recenser 27.000 engins ou débris d'engins de pêche sur le littoral français en



seulement deux ans, entre la Bretagne et les Hauts-de-France.

Pour limiter les dégâts, les chercheurs travaillent sur des projets de filets biodégradables. A Lorient (Morbihan), le projet Indigo a ainsi permis d'élaborer un prototype de filet pour l'aquaculture, biodégradable en milieu marin. Mais son équivalent pour la pêche côtière n'a pas encore pu voir le jour.

"On n'y est pas en termes de résistance", explique Morgan Deroiné,

ingénieure R&D à l'Institut régional des Matériaux Avancés (Irma). "Les plastiques biodégradables n'ont pas les mêmes propriétés que le nylon qui lui est très, très résistant".

Non loin de là, à Brest, l'entreprise Fil&Fab tente elle de structurer une filière de recyclage de filets avec les ports français. "On recycle la matière en granulés et on la revend aux industriels de la plasturgie", explique Théo Desprez, qui évalue le marché français entre 800 et 1.000 tonnes par an.

A l'autre bout du monde, c'est un mouvement artistique qui a émergé suite au déferlement de filets fantômes, portés par les courants marins sur les côtes du Nord de l'Australie. Baptisé "L'art des Ghostnets", il est décrit dans un ouvrage récent (Muséum national d'Histoire naturelle, 2022) par Géraldine Le Roux, anthropologue à l'Université de Bretagne occidentale (UBO). Face à la masse de filets récoltés, les communautés locales ont en effet dû trouver des moyens de recycler ces méga-déchets dans des territoires insulaires, éloignés des grands centres urbains.

En "transformant radicalement" les filets, "jusqu'à transformer la matière elle-même", des artistes, autochtones ou non, ont créé une grande variété d'œuvres, ensuite exposées à la Biennale de Sydney ou au musée Océanographique de Monaco.

"Certains écologues, rares, avaient l'impression que l'art allait être une caution au déchet, et donc à la persistance du fait de jeter et de fabriquer. Bien au contraire, ça invite à penser autrement, à fabriquer autrement et à être autrement avec les déchets", assure Mme Le Roux.

Recettes

Crevettes sautées à la chermoula



Ingrédients :

350 g de crevettes crues non décortiquées
 ¼ c-à-c de cumin
 ½ c-à-c de paprika
 Sel, poivre
 Coriandre
 2 gousses d'ail
 Citron

Préparation :

Faire chauffer l'huile d'olive dans une poêle.
 Quand l'huile est chaude, ajouter les crevettes à feu vif.
 Diminuer le feu et ajouter l'ail émincé.
 Ajouter les épices sel, poivre, cumin et paprika.
 Saupoudrer de coriandre.
 Mélanger bien et retirer du feu.
 Arroser de jus de citron.
 Servir chaud.

Faim dans le monde

Haiti, le Sahel et le Soudan en alerte maximale

Haiti, le Sahel et le Soudan font désormais partie des zones en alerte maximale, où le risque d'insécurité alimentaire les populations est le plus préoccupant, nécessitant une attention "urgente" de la communauté internationale, a mis en garde l'ONU lundi.

"Haiti, le Sahel (Burkina Faso et Mali) et le Soudan ont été élevés aux plus hauts niveaux de préoccupation" en termes d'alimentation des populations, indiquent l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) dans un rapport commun.

"Cela est dû aux graves restrictions de mouvement des personnes et des biens à Haiti, ainsi qu'au Burkina Faso et au Mali, ainsi qu'à l'éruption récente du conflit au Soudan", expliquent-ils.

La guerre au Soudan, qui a éclaté en avril entre le chef de l'armée et son rival, devrait probablement "avoir des ramifications significatives pour ses pays voisins", met en garde le rapport.

Ces quatre pays rejoignent ainsi la liste de ceux (Afghanistan, Nigeria, Somalie, Soudan du Sud et Yémen) qui étaient déjà placés en

alerte maximale et requièrent "l'attention la plus urgente".

Une partie de leur population est exposée à la famine ou risque de la subir, correspondant à la phase "catastrophe" (phase 5), la plus élevée de la classification sur la sécurité alimentaire (CIP), les habitants de ces pays risquant une détérioration vers des conditions catastrophiques car ils sont déjà en situation d'urgence (phase 4).

Le rapport s'intéresse à un total de 18 "points chauds" de la faim dans le monde, comprenant 22 pays, et tente de dresser des perspectives à six mois.

Il s'inquiète également pour ces régions déjà fragiles du retour probable du phénomène climatique El Niño, qui aurait 82% de chances de revenir durant la période mai-juillet, selon une étude citée par le rapport.

El Niño est généralement associé à une augmentation des températures, une sécheresse accrue dans certaines parties du monde et à de fortes pluies dans d'autres.

"Ce changement des régimes climatiques peut avoir des implications significatives pour différentes régions du monde" et notamment pour "plusieurs points chauds de la faim", craignent la FAO et le PAM.

